

NOUVEAU  
JOURNAL HELVETIQUE,

OU

ANNALES

LITTÉRAIRES ET POLITIQUES  
DE L'EUROPE ET PRINCIPA-  
LEMENT DE LA SUISSE,

<sup>1</sup>  
<sup>1</sup>  
DÉDIÉES AU ROI.

---

A O U T 1 7 7 0.



NEUCHÂTEL  
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ  
TYPOGRAPHIQUE.

---

MDCCLXX,





NOUVEAU  
JOURNAL HELVETIQUE.

=====  
A O U T. 1770.

I. PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES  
DE LA SUISSE.

I. GESCHICHTE DER BESTEN SCHWEI-  
ZERISCHEN KÜNSTLER, &c. c. à d.  
*Histoire des meilleurs Artistes de la Suisse,*  
*avec leurs portraits; par JEAN GASPARD*  
*FUSLI, 3 vol. 12°. 1769 & 1770. Le*  
*1<sup>r</sup>. vol. de 280 pages.*



CET ouvrage est digne de l'atten-  
tion du Public & fait honneur  
aux talens & à la façon de pen-

fer de l'Auteur. La Suisse, de tout tems fertile en Hommes de Lettres aussi bien qu'en Artistes, ne fut que trop souvent regardée comme un pais, où la barbarie avoit fixé son trône, & d'où le bon goût, les talens, & les lettres étoient exilés; on croioit, que son sol ne produisoit que ces vertus bruiantes & guerrières, qui caractérisoient jadis cette nation belliqueuse. Mais les ouvrages des HALLER, des GESNER, des BODMER & des HIRZEL ont dissipé ces antiques préjugés, & ont fait sentir aux nations de l'Europe, qu'on ne cultive pas moins dans ce pais de liberté les sciences & les beaux arts, que dans les anciennes républiques. L'ouvrage, dont nous allons donner l'extrait, en renferme de nouvelles preuves: c'est un supplément précieux à l'Histoire générale des Arts, qui pourra fournir à un esprit observateur des réflexions bien intéressantes. Ce Ier. volume contient des notices de 32 Peintres ou Artistes célèbres de la Suisse, en voici la liste:

ALBERT ALTDORFER, ainsi nommé du lieu de sa naissance, *Altdorf*, dans le Canton d'Uri, est le plus ancien Peintre dont on ait quelque connoissance. Il fleurissoit vers l'an 1500, & faisoit de petites pièces

historiques, très recommandables par l'intelligence, l'esprit & la bonté du dessein, qui y règnent : 68 de ses estampes sont fort estimées des connoisseurs : il quitta sa patrie, s'établit à Ratisbonne, où il entra même dans la Magistrature.

NICOLAS MANUEL, d'une maison patricienne de Berne, étoit un habile peintre & un magistrat vertueux & éclairé : Il nâquit en 1484. Son chef-d'œuvre est la Danse-des-morts, qu'il peignit en fresque au couvent des Dominicains ; les figures étoient presque toutes des portraits de ses concitoïens. Malheureusement cette belle peinture fut enlevée en 1560, lors de l'élargissement d'une rue ; cependant le célèbre artiste *Albert Kauw* en tira une copie, qu'il peignit en détrempe & qu'on conserve encore à Berne. *Guillaume Stettler* copia cet ouvrage de *Kauw*, & quoiqu'il soit bien au-dessous de l'original, on en offrit pourtant 100 louis d'or. *Manuel* étoit tout-à-fait original dans cette pièce, & les représentations de la Danse-des-morts à Bâle & ailleurs en sont des imitations. Ce digne magistrat contribua beaucoup par sa sagacité & ses lumières à l'établissement de la Réformation à Berne ; il composa plusieurs pièces satiriques con-

tre les mœurs dépravées du Clergé de son tems, & entre autres 2 comédies, qui furent représentées par de jeunes citoyens : son pinceau même fut employé à décréditer les Ecclésiastiques, & il peignit plusieurs pièces allégoriques, où leurs vices étoient représentés avec force. Il jouit d'une estime générale, & on l'employa dans les affaires les plus épineuses.

JEAN HOLBEIN, le Raphael de la Suisse, né à Bâle en 1495, fut l'élève de la nature. Elle le conduisit au comble de l'art, car la rigueur de la fortune lui avoit refusé tous les moyens de se perfectionner ou par l'étude des Anciens, ou par des voyages en Italie. Comme l'on connoit la supériorité de ses talens, je me borne à rapporter de lui quelques anecdotes. Il menoit une vie un peu dérégée & se plaisoit beaucoup dans les cabarets ; ce qui le mit très souvent à l'étroit. Le Comte d'*Arundel*, Ambassadeur de *Henri VIII*, vint un jour à Bâle, vit de ses ouvrages, les admira & lui conseilla d'aller en Angleterre, où il feroit sûrement sa fortune. Sa femme, ses enfans, ses meilleurs amis & même ses b-soins pressans le sollicitèrent à suivre un si bon conseil, mais la force de l'habitude & le goût qu'il avoit pris à

cette vie dissolue, le lui firent rejeter; il ne s'y détermina qu'en 1526; son ami *Erasme* lui donna des lettres de recommandation pour le Chancelier *Thomas Morus*; celui-ci le logea pendant deux ans, au bout desquels il invita un jour le Roi chez lui, montra au Prince les chefs-d'œuvres du peintre, qu'il avoit fait pendant ce séjour, & supplia le Monarque étonné de les accepter. *Henri* admirant les grands talens de l'artiste demanda au Chancelier, s'il n'y avoit pas moyen d'attirer un si grand peintre à sa cour? *Morus* prit alors *Holbein* par la main & le présenta au Roi, qui le nomma aussi-tôt son peintre & le combla de bienfaits vraiment royaux. Le démêlé qu'eut *Holbein* avec un Seigneur Anglois, qui vouloit absolument entrer dans son cabinet, est tout-à-fait caractéristique. Vif, & sans égards pour des titres que donnent la naissance ou le hasard, il repoussa rudement le Lord, & le précipita enfin du haut en bas de l'escalier. Craignant toutefois les suites d'un tel emportement, il alla se jeter aux pieds du Roi, à qui il raconta son aventure, & en obtint grace. Le Seigneur outragé vint dans le même moment porter ses plaintes au Monarque, & s'oublia jusqu'à lâcher des

menaces contre le peintre. Le Roi piqué de ce manque de respect défendit au Lord de faire tomber son ressentiment sur *Holbein*, ajoutant cette humiliante remarque : " Je puis dans ce moment de sept Païsans faire sept Comtes tels que vous, mais je ne pourrois jamais faire un *Holbein*. " Les tableaux d'histoire de ce peintre sont des preuves de son génie : ses meilleurs sont, le triomphe de la richesse & l'état de pauvreté, qu'il peignit en Angleterre. Ses portraits sont aussi très finis ; celui de *Henri VIII*, de grandeur naturelle, est admirable. Le Comte *d'Arundel* fit des dépenses immenses pour orner toute une galerie de ses pièces : on en voit huit dans le cabinet du Roi de France ; dans la galerie de Florence il y a le portrait de *Holbein* même, celui du Docteur *Luther* &c. Il prit un jour envie à *Holbein* d'aller voir sa famille & ses amis à Bâle ; le Roi y consentit, sous condition qu'il reviendrait au tems marqué. Il partit donc comblé des bontés du Roi, parût avec éclat dans sa patrie, & fit voir à ses compatriotes de quelle faveur il jouissoit auprès du Monarque Anglois. Les premiers citoyens de Bâle s'empressoient à l'envi de lui donner des marques de leur estime, mais il n'en

fit guères de cas, se rappelant encore les tems passés, où il avoit été méprisé d'eux. Il passa tout son tems dans le sein de sa famille & avec ses anciens amis, qu'il fit toujours manger chez lui : aiant ainsi joui des douceurs de cette vie retirée, il pourvut à sa famille, fit des présens à ses amis & retourna en Angleterre, où il s'empresfa de se rendre toujours plus digne des bontés du Monarque. Il refusa tous les honneurs que S. M. voulut lui conférer, préférant le titre de *Peintre du Roi* à tous les autres. Ennemi de toute ambition il se borna à être utile à ses amis, & passa ainsi ses jours avec tranquillité. La peste l'enleva en 1554. Le Comte *d'Arundel* se donna bien des peines inutiles pour découvrir son corps, afin de lui ériger un mausolée. *Holbein* avoit cela de singulier, qu'il peignoit de la main gauche. — N'oublions pas une marque de l'estime publique que le Magistrat de Bâle lui rendit : Il lui assigna en 1538 une pension annuelle de 50 florins, sous condition, qu'il retourneroit dans l'espace de deux ans dans sa patrie. On en peut voir encore le document dans la bibliothèque publique de Bâle, où l'on conserve aussi 20 de ses tableaux d'un très grand prix, entr'autres une des-

cente de croix de grandeur naturelle, un amateur en offrit 1000 ducats; la S. Cène, son portrait & ceux de sa femme, d'*Erasme* & d'*Ammerbach*, & 120 desseins. Le Magistrat de Bâle acheta en 1661 des héritiers d'*Ammerbach* cette précieuse collection pour la somme de 9000 couronnes.

JEAN ASPER, citoyen de Zurich & contemporain de *Holbein*, dont il imita si bien la manière, que des connoisseurs même prennent quelques-uns de ses ouvrages pour ceux de *Holbein*. Il avoit une imagination riche & brillante, & ses desseins sont très-justes & nets. La bibliothèque publique de Zurich possède plusieurs de ses ouvrages : on admire sur-tout le portrait du célèbre réformateur *Zuingle* & un tableau à l'hôtel-de-ville, qui représente les armes de la république soutenues par deux lions de grandeur naturelle, les ornemens en sont peints au naturel, les fruits, les oiseaux, les fleurs sont admirables. Ses concitoyens lui marquèrent leur estime par une médaille, qu'ils firent frapper en son honneur, d'un côté il y a son buste avec l'exergue, "*Imago JOH. ASPER, Pictoris,*  
 „ *Anno et. suæ 41. 1540.*" Au revers il y a une tête de mort & l'exergue en allemand, "*Voici ce que tu es, la mort est cer-*

» taine, l'heure est incertaine. Dieu l'a or-  
» donné ainsi. » En 1545 il reçut une  
nouvelle marque de leur estime, aiant été  
admis dans le Conseil Souverain.

JOSIAS MURER, citoïen de Zurich,  
né en 1530, célèbre peintre en verre,  
graveur, & amateur de la poésie. La re-  
présentation de la ville de Zurich en 6 feuil-  
les in-fol. illustre sur-tout sa mémoire, cette  
estampe étant très belle. Ses talens furent  
récompensés par l'estime publique, & il fut  
élu membre du Deux-Cent.

TOBIE STIMMER, né à Schaff-  
house en 1534, fut un des premiers pein-  
tres en fresque. Le Margrave de Bade  
l'appella à sa cour, & le chargea de faire  
les portraits des anciens Margraves de  
grandeur naturelle. Il y développa tout son  
génie; on est frappé de la richesse de son  
imagination, de la noblesse & justesse du  
dessin, de la hardiesse du pinceau & de la  
vivacité des couleurs. Il s'appliqua sur-tout  
au dessin, & ses tailles de bois, gravées  
par son frère, sont fort recherchées. Son  
ouvrage le plus remarquable ce sont les figu-  
res historiques de la Bible, imprimées à Bâle  
en 1586. Les plus grands artistes en ont  
copié des histoires entières; *Rubens* même  
dessinoit ces figures dans sa jeunesse, & il

difoit très fouvent, ” *qu'elles étoient une école pour la jeunesse, & un vrai bijou pour l'art.* ” *Stimmer* a plus approché de la nature que tous fes contemporains.

**HENRI WEGMANN**, d'une famille patricienne à Zurich, né en 1536, bon peintre & habile mathématicien. A juger des deffeins qu'on a de lui, c'étoit un génie; tous fes ouvrages font perdus; peut-être faut-il l'attribuer aux préjugés religieux de fon fiécle, car il s'étoit retiré à Lucerne & il y avoit embrassé la religion romaine.

**DANIEL LINTMEYER**, de Schaffhouse, contemporain du précédent, imita fort heureusement la manière de *Stimmer*, dont il fut peut-être l'élève.

**JOST AMMAN**, né à Zurich en 1539, bon peintre en verre & excellent dessinateur. Il quitta sa patrie en 1560 & s'établit à Nuremberg: ses ouvrages font en très grand nombre; il imitoit très bien la nature.

**JOSEPH HEINZ**, né à Berne vers l'an 1550. Il passa une grande partie de sa vie à la cour de l'Empereur *Rodolphe II*, qui le préféra à tant d'autres peintres dont sa cour fourmilloit, & le choisit pour aller en Italie copier les meilleurs tableaux.

Il destina à Rome les antiques & les plus beaux tableaux, aussi-bien qu'à Venise, à Mantoue & à Parme; il retourna à Prague après une absence de 4 ans. L'Empereur fut charmé de son habileté, & il le récompensa magnifiquement. Aiant un jour peint l'enlèvement de *Proserpine*, l'Empereur fut si frappé de la beauté du tableau, qu'il le prit pour la copie d'une pièce Italienne. Pour s'assurer du contraire, il ordonna à *Heinz* de faire ce même tableau une seconde fois; le peintre obéit & se surpassa tellement lui-même, que l'Empereur reconnut qu'il s'étoit trompé, & lui augmenta sa pension. *Heinz* étoit si avant dans les bonnes grâces de *Rodolphe*, que les Princes & Ambassadeurs s'adressoient souvent à lui pour obtenir audience. Ce peintre avoit des manières très polies & obligeantes, & un excellent cœur: estimé de tout le monde, ses ouvrages furent recherchés & bien payés. Il mourut à Prague & fut enseveli avec pompe dans l'église de S. Jean. L'Empereur accorda sa protection à la veuve du défunt. Il la maria à un très bon peintre, *Mathieu Gondelach*, en leur donnant une très forte pension. Ses tableaux se distinguent par la beauté du coloris & la noblesse de l'action, toutefois la justesse des contours leur manque.

CHRISTOFLE MURER, fils de *Josias*, né à Zurich en 1558, fut un grand artiste qui perfectionna ses talens dans l'école de *Tobie Stimmer*, & qui égala son maître. On a de lui plusieurs ouvrages qu'il fit en société avec *Stimmer*. De retour dans sa patrie il peignit en fresque & d'une très belle manière, composa une quantité de desseins, & fit de très belles gravures. Ses concitoyens reconnurent ses talens & le firent membre du Conseil Souverain.

MICHEL MULLER, né à Zug, étoit un très bon peintre en verre; on voit encore de ses ouvrages dans sa patrie.

WERNHER KUBLER, né à Schaffhouse: on en a de très bons desseins.

THEODORE MEYER, né en 1572 à Eglisau, petite ville du Canton de Zurich, où son père étoit alors Baillif. Dès sa tendre jeunesse on remarqua en lui un penchant décidé pour le dessin; on ne gêna pas son goût, & il devint d'abord peintre sur verre. Il essaya de lui-même de peindre à l'huile, & il y réussit. Il fit beaucoup de portraits très ressemblans; mais ce qui contribua le plus à établir sa réputation, ce fut la découverte de graver à l'eau forte, (nommée depuis *la manière de*

*Mérian*) dont il démontra la beauté & l'utilité par une quantité d'emblèmes, de parties de chasse & de danses de païsans. *Mathieu Mérian*, l'aîné, devint son élève, & il apprit son secret; par reconnoissance il lui dédia dans la suite un volume de sa *Chronique*. Il entra dans la Magistrature & fut très estimé. Tout le Sénat & toute la Noblesse assistèrent à son enterrement; ce qui marque bien l'amour & le respect de ses concitoyens pour lui.

**GOTHART RINGGLI**, né à Zurich en 1575, fut un excellent dessinateur & un très bon peintre. Le Sénat de Berne le manda & le chargea de représenter en trois tableaux la fondation de Berne: il le fit avec tant de succès, qu'il en fut richement récompensé & honoré du droit de bourgeoisie. Ces trois pièces sont encore conservées à l'hôtel-de-ville. Il y a à la bibliothèque publique de Zurich un beau tableau allégorique, qui représente la république de Zurich & tous ses baillages. Des connoisseurs même ont pris ses desseins pour des ouvrages de *Tintoret*. Il étoit le maître du célèbre *Samuel Hofmann*.

**JEAN RODOLPHE SCHMID**, Baron de *Schwarzenhorn*, né à Stein, ville du Canton de Zurich. Il montra beaucoup

de goût pour le deſſein, & ſes parens alloient décider de ſon état, lorsqu'un Officier de diſtinction paſſa à Stein. Il vit ce jeune enfant, qui deſſinoit, découvrit en lui des talens, & l'engagea à l'accompagner en Italie. Il l'y fit inſtruire dans le deſſein & dans les belles-lettres; ſes progrès furent rapides, & il gagna tellement l'affection de ſon protecteur, que celui-ci le nomma ſon héritier en cas qu'il fut tué dans la campagne en Hongrie contre les Turcs. Il reſta en effet ſur le champ-de-bataille; mais *Schmid* ne put point recueillir cet héritage; il fut fait priſonnier & devint l'eſclave d'un honnête Turc. Ses talens, la connoiſſance qu'il avoit de la langue italienne & ſa fidélité lui fraièrent le chemin à la fortune: on l'emploia comme Truchement pendant pluſieurs années. L'Ambaſſadeur de l'Empereur apprit ainſi à le connoiître; il chercha une occaſion de le délivrer de la captivité, & bientôt il y réuſſit. L'Ambaſſadeur lui confia les affaires les plus importantes, & comme il s'en acquittoit toujours au mieux il le recommanda à ſa cour. L'Empereur *Ferdinand II* fut apprécier ſes talens, & il le députa pluſieurs fois aux Pachas d'Offen & de Temeswar. Il l'éleva à la dignité de Conſeiller

seiller aulique, & le nomma en 1629 son Résident à la Cour Ottomane. *Ferdinand III* le créa Baron de *Schwarzenhorn*. Conseiller du Conseil de Guerre, Intendant général des Forêts dans l'Autriche intérieure. En 1650 il le nomma même Ambassadeur à la Cour Ottomane. L'Empereur *Léopold* le confirma dans toutes ses dignités, lui donna plein-pouvoir de transporter les titres & sa noblesse à son neveu établi à Stein, n'ayant pas d'enfans mâles. Ce grand homme n'oublia jamais, au sein de la fortune, ses parens à Stein; il leur donna souvent des marques de son affection, comme en font foi plusieurs lettres très intéressantes, que l'Auteur a insérées dans son ouvrage. En 1660, il envoya au Magistrat de Stein par son gendre le Baron de *Rehlingen*, une lettre très obligeante, avec son portrait dans l'habillement qu'il portoit à son audience publique à Constantinople en qualité d'Ambassadeur, & un bocal artistement travaillé & d'un très grand prix. En 1664, l'Empereur l'envoya en qualité d'Ambassadeur auprès du L. Corps Helvétique, afin de solliciter un secours de troupes contre les Turcs, qui venoient de déclarer la guerre à *Léopold* en allant à la diète assemblée à Bade, il passa dans sa patrie, où

tout le monde fut enchanté de ses manières gracieuses. Il mourut en 1667.

SAMUEL HOFMANN, né à Zurich en 1591, fut l'élève de *Gothart Ringgli* & puis de *Rubens*, qui reconnut ses talens & lui témoigna beaucoup d'amitié. Il travailla pendant quelque tems à Amsterdam, où il acquit de la gloire & du bien par ses portraits. De retour dans sa patrie, les personnes de distinction s'empressoient de faire tirer leurs portraits par lui; il y en a même plusieurs, qui sont aussi-beaux que ceux de *Van Dyck*. Il ne faut pas passer sous silence un trait assez plaisant: Les Ecclésiastiques de Bade dans l'Argovie lui demandèrent un tableau d'autel. Il en fit un qui représentoit l'histoire de la pièce d'argent qu'on mettoit dans le trésor du temple: Étant accoutumé à choisir pour ses modèles de belles têtes parmi ses contemporains, il les exprima toujours si bien, qu'on reconnut facilement les originaux. Les Prêtres recevant ce tableau furent surpris d'y trouver tant de portraits, ils crurent qu'il seroit indécent & même contraire à la dévotion, si l'on plaçoit un tel tableau sur l'autel; ils en firent des reproches au peintre, & refusèrent son tableau. M. le Bourgeois *Brens* de Zurich, qui présidoit

alors à la diète assemblée à Bade, meilleur juge que ces Ecclésiastiques, acheta aussitôt cette belle pièce au prix stipulé. Le Prince de *Roban* lui témoigna beaucoup d'affection; il acheta tout ce qu'il put trouver de ses ouvrages, & fit faire plusieurs portraits par lui. Le Duc de *Veimar* lui demanda aussi son portrait, & celui de toute sa famille. Il fut engagé par le Résident de Venise auprès de la République de Zurich, à faire pour lui quatre tableaux d'histoire naturelle.

MATHIEU MERIAN, l'aîné, né à Bâle en 1595. Il fut, dès l'âge de 16 ans, l'élève de *Théodore Meyer* de Zurich, qui lui enseigna la gravure à l'eau forte; il resta 4 ans chez lui. On connoit ses grands ouvrages, par ex. le *Theatrum Europæum*, & tant de belles gravures, des parties de chasse, des passages & des batailles d'après *Tempesta*. Il fit connoissance pendant son séjour à Paris avec *Jean Calot*.

MATHIAS FUESLI, né à Zurich en 1598, d'une famille patricienne. Il fut l'élève de *Goth. Ringgli*. Il resta longtems en Italie & sur-tout à Venise, où il étudia la manière de *Tempesta* & de *Spagnoletto*. Il aimoit principalement à peindre des batailles.

les, des incendies, des orages, ou des objets effraians : il travailloit auffi en émail, en frefque & au burin. C'étoit un homme un peu fingulier, d'une humeur fombre & d'une imagination vive & ardente. Il s'avifa un jour d'un tour bien extraordinaire pour frapper fon imagination des images de la terreur d'une manière très fenfible. Il travailloit à un tableau, où l'expreflion de la fraieur & du trouble devoit être bien caractérisée ; il prit une grande épée, & feignant d'avoir la tête dérangée, il courut en furieux dans un appartement voifin, où tous les écoliers étoient raflemblés, & fit feffemblant de les vouloir mafiacrer. Cette fcène violente fut d'un grand effet, la terreur, la crainte, la confternation étoient peintes fur tous les vilages ; les aiant bien fixés & étudiés il fe calma, les raffura & les inftruisit du motif de cette fcène. Ce peintre habile & fécond ne put pourtant voir fans envie l'eflime dont jouiffoit fon concitoïen *Hofmann*.

**JEAN CONRAD GYGER**, né à Zurich en 1599, fut un peintre très ingénieux & un habile mathématicien. Il inventa l'art de peindre à l'huile fur le verre. On admira fon talent & on envoya en préfens au Roi de France, au Grand-Duc

de Toscane & à la République de Venise, des miroirs ornés par lui de feuillages, de guirlandes &c. Il travailla en émail pour plusieurs Princes & grands Seigneurs. La belle carte du Canton de Zurich, où les métairies & les sentiers même sont marqués avec une précision étonnante, est une preuve frappante de ses talens dans les mathématiques. Cette belle pièce, à laquelle il travailla 30 ans, est conservée à la bibliothèque publique. Pour récompenser des talens si distingués, il fut admis dans le Souverain Conseil, & le Sénat lui accorda à vie un baillage lucratif.

RODOLPHE MEYER, fils aîné de *Théodore*, né en 1605. C'est le *La Fuge* de la Suisse; la nature lui avoit accordé de grands talens: il étoit bon peintre, habile graveur & excellent dessinateur: son caractère étoit aimable, doux, bon, obligeant; on ne pouvoit lui reprocher que son trop grand attachement au travail, qui abrégea ses jours & l'enleva à la fleur de son âge.

JEAN PETITTOT, né à Genève en 1607. C'étoit un *Raphaël* dans la peinture en émail. Il étoit l'ami, l'associé & le beaufrère de *Bordier*. *Petittot* peignoit les têtes & les mains, & *Bordier* les che-

veux & les draperies. Ce peintre fit connoissance en Angleterre avec *Théodore Meyer*, premier médecin de *Charles I* & très habile chymiste : celui-ci le recommanda au Roi, qui le nomma son peintre, lui accorda un logement à *Whitehall*, & le créa Chevalier. *Van Dyk*, qui étoit alors à Londres, aiant vu de ses ouvrages, fut empressé de faire connoissance avec lui, & il lui donna le conseil de s'attacher désormais aux portraits. Le Roi prit plaisir à le voir travailler; *Petittot* en reçut toujours de nouvelles marques de bonté, & à la mort tragique de cet infortuné Monarque il accompagna la famille royale à Paris & lui resta toujours fidèlement attaché. Le Prince *Charles*, qui remonta depuis sur le trône, mangea souvent chez *Petittot*. Lorsque l'Angleterre rappella *Charles*, *Louis XIV* retint le peintre à sa cour, lui donna une pension & un logement dans les galeries du Louvre. L'amitié qu'il y avoit entre lui & *Bordier*, étoit si vive & fondée sur des sentimens si nobles, qu'ils restèrent toujours ensemble jusqu'à ce qu'ils furent forcés de se séparer à cause de leurs nombreuses familles; il partagèrent alors très amicalement un million qu'ils avoient gagné par leur travail;

il n'y avoit jamais eu la moindre més-intelligence entre eux pendant une liaison de 50 ans. *Petitot* fit plusieurs fois les portraits de *Louis XIV*, de la Reine *Anne d'Autriche*, de la Reine & des Maîtresses du Roi. A la révocation de l'édit de Nantes, il craignit d'être enfermé; ainsi il sollicita instamment la permission de se retirer à Genève. Le Roi fatigué de ses instances & craignant qu'il ne s'enfuit, le fit enfermer au fort l'Evêque, & donna ordre à l'Evêque de Meaux de l'instruire dans la religion romaine; mais les peines de *Bossuet* furent inutiles: sa captivité le chagrina tellement, qu'il tomba malade; le Roi l'apprenant le fit aussi-tôt remettre en liberté, & *Petitot* presque octogénaire profita du premier moment & s'enfuit à Genève, où il continua à travailler. Il y peignit la Reine de Pologne assise sur des trophées & tenant le portrait du Roi en main. Ce morceau rempli de force & de noblesse fut païé 100 louis d'or. *Petitot* se faisoit d'abord paier 20 & bientôt 40 louis d'or pour un portrait: comme il étoit trop importuné à Genève par l'affluence des étrangers & des amateurs, il se retira à Vevay, où il mourut.

CONRAD MEYER, fils cadet de *Théodore*, né en 1618, fut un artiste bien célèbre & dont les ouvrages sont en très grand nombre. Son génie se développa à l'âge de 18 ans, lorsqu'il peignit à l'huile le portrait de son père, qui est une très belle pièce: un an après il grava à l'eau-forte les figures du N. Test. & quelques feuilles de la Danse-des-morts. Il fut quelque tems chez *Joseph Werner* & *Jos. Plepp* à Berne & chez *Mérian* à Francfort. Il fit de très beaux portraits & d'autres ouvrages à Munic, à Ingolstadt, à Landshut, à Lin'au & dans sa Patrie. Ses pièces historiques, mais sur-tout les paysages, sont fort recherchés. Il a fait au-delà de 900 gravures & laissé quantité de desseins. C'étoit un homme qui avoit une belle ame & des mœurs.

MEGLINGER naquit à Lucerne, où le pont-des-moulins & le cloître des Franciscains sont remplis de ses ouvrages. Ses tableaux représentoient d'ordinaire les têtes de quelques-uns de ses concitoyens: ainsi pour se venger de quatre de ses compatriotes, il les peignit en diables sous une figure humaine, avec des ongles aux mains & aux pieds, tourmentant S. Antoine: chacun reconnoissoit les personnes représentées; celles-ci en

priront feu; mais le peintre s'excusa disant, que c'étoient de mauvais soupçons de gens qui n'entendoient pas son art.

MICHEL WEIKHARDT, né à Zug, fut un très bon sculpteur & un habile architecte, sous la direction duquel plusieurs églises & ponts furent construits. Il passa la plus grande partie de ses jours à Milan.

PIERRE FRANÇOIS MOLA, né en 1621 à Coldres, dans le baillage de Mendrisio, sous la domination des XII Cantons. Ce génie heureux peignit dans la manière de Titien. Les Papes *Imocent X* & *Alexandre VII* l'estimèrent & l'employèrent beaucoup. La Reine *Christine* eut de même beaucoup d'estime pour *Mola*: Elle lui donna une forte pension, & il fit plusieurs tableaux pour son cabinet. *Louis XIV* fit tout pour l'attirer à sa cour, & lorsqu'il l'eut déterminé à s'y rendre, il lui survint un procès avec le Prince *Pamphili*, au sujet de la peinture d'un plat-fond dans son palais, dont on lui refusa le paiement; il en fut si piqué, qu'il tomba malade & mourut. *Mola* étoit chef de l'académie de S. Luc. On voit de ses ouvrages dans plusieurs églises & palais de Rome, & dans le cabinet du Roi de France,

MATHIEU MERIAN, *le cadet*, né à Bâle en 1621, fut l'élève & l'ami de *Sandrart*. A l'âge de 19 ans, il passa en Angleterre, où il entra en liaison avec *Van Dyk*. A Anvers il eut le bonheur de gagner la protection & la bienveillance de *Rubens*, qui s'empressa même de perfectionner ses talens par d'excellens conseils. Il étoit fort lié avec *Jordans* & *le Sueur*. A Rome il s'appliqua à dessiner les antiques, & il étudia sous *André Sacchi* la manière de *Raphaël*, des *Carraches* & de *Guide*. De retour en Allemagne, il fit les portraits de plusieurs Officiers-généraux, Impériaux, François & Suédois. Il fit aussi en 1658 le portrait de l'Empereur *Léopold* à cheval de grandeur naturelle ; il en fut richement récompensé & reçut encore par-dessus une chaîne d'or avec une médaille. La Maison de *Brunswic-Lunebourg* le combla de bienfaits. *Frédéric - Guillaume*, Electeur de Brandebourg, lui conféra la dignité de Conseiller & d'Agent à Francfort, & alla le voir plusieurs fois. Il fut aussi appelé à la cour des Margraves de Bade & de Durlac, & ce dernier le fit son Conseiller Aulique. Il a fait beaucoup d'ouvrages, surtout il a continué le *Theatrum Europæum*, commencé par son père. C'étoit d'ailleurs

un homme de lettres, dont les manières polies & obligeantes gaignoient l'affection de ses contemporains.

RODOLPHE WERENFELS naquit à Bâle en 1629. Pendant un long séjour qu'il fit en Italie, il perfectionna beaucoup ses talens. Les Cours d'Allemagne s'empressèrent de lui demander de ses ouvrages, & de l'en récompenser magnifiquement. Sa patrie reconnut son mérite, il fut reçu dans le grand & puis dans le petit Conseil.

JEAN JAQUES THURNEYSSEN vit le jour à Bâle en 1636. Cet habile graveur fut l'élève de *Pierre Aubry*, & il imita avec le plus grand succès la manière de *Claude Mélan*. Appelé à Turin il y travailla à la satisfaction générale. L'Empereur *Léopold* le manda à sa cour, où il fit quelques excellens ouvrages: la meilleure de ses gravures est un Laocoon inséré dans l'académie de *Sandrart*.

PIERRE OERI vivoit à Zurich en 1637. Il est célèbre par ses ouvrages en bosse & en relief, & par ses beaux desseins. *Le Brun* montra un jour au célèbre *M. Keller*, fondeur du Roi, les desseins qu'il venoit de recevoir des meilleurs maîtres, pour faire d'après ceux-là des vases

d'or & d'argent pour le Roi. Celui-ci les trouva beaux, ajoutant toutefois qu'il avoit un compatriote qui en faisoit de meilleurs, & qui étoit en même tems homme à exécuter lui-même ses desseins sur toutes sortes de métaux. *Le Brun* n'en voulut rien croire, & il fit la gagure avec *Keller* pour le prix que couteroient ces desseins. *Keller* écrivit à *Oeri* & lui demanda de tels desseins. Les aiant reçus, il alla les présenter à *le Brun*: celui-ci en fut surpris, les admira & avoua sans détour, qu'il avoit perdu la gagure; & tout de suite la vaisselle fut exécutée d'après les desseins d'*Oeri*. *Le Brun* pria même *Keller* d'engager son compatriote à entrer au service du Roi, en lui promettant une fortune brillante; mais *Keller* lui repliqua, que son ami ne travailloit que par goût, également éloigné de l'ambition & des vues d'intérêt. En effet *Oeri* étoit un homme simple, naïf & d'un caractère aimable & doux. Il se maria d'une manière fort plaisante: étant à la promenade il vit passer une jeune paysane très jolie, qui portoit au marché une corbeille de pommes. Sa beauté le frappa; il l'aborda en lui demandant, *si ces pommes étoient à vendre?* *Oui!* dit la fille. *Eh bien, ma*

*belle enfant ! je suis l'acheteur ; porte-les dans ma maison , je vais t'y accompagner.* Y étant arrivé, il lui demanda, *d'où elle étoit ?* Ses réponses lui plurent, & aussi tôt il lui déclara qu'il l'aimoit & qu'il étoit résolu de l'épouser : *Me veux-tu pour mari ?* lui dit - il franchement. L'ingénuité d'*Oeri* frappa la païsane, qui accepta ses offres. Là-dessus il l'accompagna chez ses parens, qui étoient de très honnêtes gens & qui consentirent avec transport à cette bonne fortune de leur fille.

**J E A N W I R Z**, né à Zurich en 1640, étoit un bon peintre & un habile graveur. *Conrad Meyer* fut son maître & *Samuel Hofmann* son modèle. Il fit plusieurs portraits très beaux & bien ressemblans. Il étoit un peu sombre, il aimoit la solitude & vécut toujours à sa campagne.

**J O S E P H W E R N E R** nâquit à Berne en 1637. Comme il étoit fils d'un habile peintre, il montra dès sa plus tendre jeunesse du goût pour les beaux arts & les belles lettres. *Mérian*, qui fut d'abord son maître, crut son élève, âgé alors de 17 ans, en état de profiter des beautés de l'art qui se trouvent en Italie : un gentilhomme de Francfort s'offrit de le prendre comme son ami,

*Werner* employa bien le tems de son séjour à Rome ; *Sacchi* & *Maratti* le formèrent, *Pierre Beretini* lui témoigna sur-tout beaucoup d'affection. *Werner* s'appliqua à la peinture en mignature , & dès qu'on vit quelques-uns de ses portraits, les Cardinaux, les Princes, les Ambassadeurs s'empressèrent à l'envi d'en avoir. *Louis XIV*, auquel son Ambassadeur à Rome avoit envoyé un de ces portraits , fit des efforts pour attirer le peintre à sa cour. *Werner* alla à Paris, & fut l'admiration de la Cour par les portraits du Roi & de quelques Grands & par des pièces emblématiques qui représentoient quelques belles actions du Roi. *Louis* chercha à le retenir par une forte pension , mais *le Brun* envieux de la réputation de *Werner*, réussit à en détourner le Roi, en lui donnant une très mauvaise idée de la peinture en mignature. *Werner* quittant Paris fut appelé à la Cour de Bavière, où il peignit pour l'Electrice les sept mystères de Notre-Dame, & il reçut 100 ducats pour chacune de ces pièces. A Inspruck il peignit le portrait de l'Archiduchesse, promise à l'Empereur, & il fut récompensé des Cours de Vienne & d'Inspruck par des chaînes d'or & des médailles de grand prix. Il se retira à Berne, résolu d'y passer tranquil-

lement le reste de ses jours ; mais l'envie l'y assiégea de toutes parts : *Frédéric I*, Roi de Prusse, l'attira à sa cour en qualité de premier peintre, intendant des galeries & directeur perpétuel de la nouvelle académie de peinture en lui accordant une pension annuelle de 1400 écus d'Empire. Dès que son protecteur fut disgracié, un nouveau Ministre, le Comte de *Wartemberg*, protégea *Augustin Therwesten*, qui brigua & obtint la place de Directeur. *Werner* étoit très généreux & aimoit un peu la magnificence ; il avoit un cœur excellent qui se monroit dans toutes ses actions.

(*L'extrait du second volume suivra le mois prochain.*)





II. HISTOIRE NATURELLE des Glacières de Suisse. Traduction libre de l'Allemand de M. GROUNER, par M. DE KERAGLIO &c. A Paris, chez Panhouke 1770. 1 vol. 4<sup>e</sup>. avec figures. Second Extrait.

---

**L**ES monts de glace ont des directions fort différentes; on ne peut donc établir sur cette direction aucune hypothèse probable. Mais l'on conjecture avec quelque fondement que les rivières sortent pour l'ordinaire des sommets les plus élevés & que leur cours est déterminé par les chaînes des montagnes. M. GUETTARD (\*) a publié une petite carte minéralogique de la Suisse, dans laquelle il divise ce pais en deux parties. Celle qui est au midi, depuis le lac de Constance à celui de Genève, renferme toutes les glacières. On y trouve des métaux, des soufres, des schists, des cristaux, des marbres, des  
eaux

---

(\*) *Mém. de l'Acad. R.* 1752.

eaux minérales ; il la nomme à cause de cela bande schiteuse. La partie septentrionale s'appelle la bande marneuse, parce qu'on n'y trouve que du fer, des pierres calcaires, des craies, des marnes & beaucoup de productions marines pétrifiées. Cette distinction est vraisemblable, mais elle souffre un grand nombre d'exceptions.

ON ne peut assez admirer la structure de ces montagnes. Des cimes informes, brillantes, arides, des masses de rochers de plusieurs lieues d'étendue entassées les unes sur les autres, & dont les côtés escarpés se plongent en des abîmes ténébreux, où ils paroissent prêts à s'abîmer ; une longue suite de tours éclatantes comme l'argent, qui sont jointes par les glaces & semblent soutenir les cieux. Tel est le spectacle qu'offre ce pays plein de beautés & d'horreur : “ Lorsque les premiers rayons du soleil dorent la cime  
 „ des rochers, on apperçoit du haut d'un  
 „ mont ce que la nature a fait de plus  
 „ magnifique. La vapeur dilatée d'un nuage rare laisse voir un monde entier. Un  
 „ mélange agréable de montagnes, de rochers, de lacs s'offre à la vue, pâle  
 „ & pourtant distinct. Le bleuâtre lointain termine une couronne de sommets

„ brillants , sur lesquels une forêt som-  
 „ bre absorbe les derniers rayons. Une  
 „ montagne voisine montre ses côteaui à  
 „ douce pente, d'où part un meuglement  
 „ aigre, qui résonne dans la vallée. Ici  
 „ un lac présente un vaste miroir, dont  
 „ une flamme tremblante parcourt la sur-  
 „ face. Là s'ouvrent de longues vallées,  
 „ revêtues de verdure, qui fuient en ser-  
 „ pentant & diminuent dans l'éloignement.  
 „ Les flancs d'une montagne aride sem-  
 „ blent se précipiter, tandis que les glaces  
 „ de plusieurs siècles égalent au ciel sa tête  
 „ chenue. Les cristaux de glace renvoient  
 „ les rayons, que le soleil y lance en  
 „ vain du signe de l'écrevisse. Près de là,  
 „ un mont riche en pâturages étend ses  
 „ vastes collines couvertes de troupeaux &  
 „ de moissons jaunissantes. Ainsi les cli-  
 „ mats opposés de différentes zones sont  
 „ rassemblés dans une vallée étroite, que  
 „ recouvrent de froides ombres.” C'est  
 „ ainsi que M. DE HALLER décrit poétique-  
 „ ment les belles horreurs des Alpes. Joi-  
 „ gnons-y le tableau que M. GROUNER  
 „ nous présente de la source de l'Aar.  
 „ Cette rivière, dit-il, sortant d'une cre-  
 „ vasse énorme formée dans un vallon de  
 „ glace, se précipite par une chute horri-

„ ble au pied d'un rocher très élevé.  
 „ Lors qu'on veut suivre son cours, on  
 „ est obligé de se tenir à des crampons de  
 „ fer plantés dans un roc escarpé, pour  
 „ ne pas tomber dans l'abîme qu'on a sous  
 „ ses pieds. Ce voyage dure une heure  
 „ entière par un désert effroiable. Ce tor-  
 „ rent coule en écumant dans une vallée  
 „ étroite, sauvage & d'une profondeur im-  
 „ mense: On passe çà & là sur des ponts  
 „ de bois & les déserts que l'on parcourt  
 „ sont de plus en plus horribles. L'*Aar*  
 „ s'y précipite avec fracas, & lors de la  
 „ fonte des neiges roule les plus grosses  
 „ pierres, qui heurtées l'une contre l'autre,  
 „ répandent une odeur de chaux, &c. ”  
 Telle est l'effrayante peinture des premiers  
 lieux que parcourt une rivière qui prenant  
 ensuite un cours plus tranquille à mesure  
 qu'elle rencontre des passages moins serrés,  
 traverse les Cantons de Berne & de Soleure,  
 ( M. DE KE'RAGLIO écrit *Solothurn*, igno-  
 reroit-il le nom françois d'un Canton. dans  
 la capitale duquel l'Ambassadeur de sa Cour  
 fait sa résidence ordinaire ), & se jette en-  
 fin dans le Rhin.

LA hauteur des montagnes Suisses n'est  
 pas moins digne d'attention que leur struc-  
 ture & leur variété. Il résulte des mesures

que l'on a prises, que les *Gothard*, le mont de *la Fourche* & *la Corne de la Vierge*, qui sont les plus hautes de la Suisse, égalent presque celles du Pérou. Toutes celles que la neige couvre, ont environ 1500 toises de hauteur. Quoique les sommets les plus élevés soient plus voisins du soleil, cette légère différence est infiniment petite relativement au globe entier. A cette grande élévation, l'air est plus pur & plus rare, les rayons du soleil le traversent plus librement: Ils n'y sont ni absorbés, ni condensés; l'air y est donc moins chaud, moins élastique; les vapeurs doivent y être gelées; & celles qui restent dans la même région, ne peuvent être réduites en eau, ni par un air glacé en lui-même, ni par la foible action des rayons de lumière, ni par des évaporations, qui sont extrêmement foibles. Il est donc facile de comprendre, comment les plus hauts rochers se couvrent de neiges & de glaces peu-à-peu & pour un si long tems. — Il y a des montagnes, où les glaces fondent tous les ans, quoiqu'elles soient aussi élevées que d'autres montagnes, où les neiges restent fermes. Les causes de cette variété sont la différente constitution de l'air & de la matière de la montagne. Il n'est donc pas étonnant que

les neiges des montagnes de Suisse ne fondent pas toutes à la même élévation, comme dans celles du Pérou.

LORSQUE les neiges fondues n'ont aucun passage, elles se trouvent comme encaiffées dans les cavités des montagnes & forment des masses de glace, que la chaleur de l'air ne peut plus fondre en entier. La surface de ces contrées glacées est quelquefois couverte de neiges, dont la superficie se congèle aussi, desorte que la masse entière est composée de couches alternatives de glace & de neige. Telle est l'origine simple & naturelle des glaciers. On ne peut plus admettre aujourd'hui, qu'elles se forment par-dessous, du bas en haut & repoussent avec force tout ce qu'elles rencontrent. Opinion populaire, qui mérite à peine d'être relevée. Le système de quelques Auteurs, qui attribuent la formation de la glace aux particules de salpêtre renfermées dans les montagnes, est plus ingénieux que solide. Il est facile de se convaincre, qu'on ne trouve dans ces montagnes aucun salpêtre naturel, qui ait les vraies parties intégrantes de ce minéral. Le soufre, le vitriol, les minéraux ferrugineux, loin de contribuer à la formation de la glace, ont un effet tout contraire,

D'ailleurs, comment se sont amoncelés les monts de glaces ? Comment l'eau, qui n'est pas contenue dans des canaux, peut-elle être élevée au sommet d'une montagne ? C'est aux défenseurs de cette hypothèse à résoudre de pareilles difficultés.

LES monts de glace sont-ils aussi anciens que la terre ? ou doivent-ils leur existence à des événemens plus récents ? Tout nous engage à croire qu'il y a toujours eu des montagnes, & la théorie de la terre démontre invinciblement qu'elles doivent leur origine aux eaux. Les angles correspondans des montagnes, leurs côtés qui portent l'impression des flots, leurs couches horizontales formées les unes sur les autres, sans que les loix de la pesanteur y soient observées ; ces mêmes couches remplies de corps étrangers, le globe entier atteste que sa structure extérieure est l'ouvrage des eaux. La Suisse est environnée d'un amas de montagnes. On trouve, même sur les plus hautes, un nombre presque infini de corps marins pétrifiés. Ce sont très souvent des coquillages de la même classe, sans aucun mélange. On fait que les coquilles nommées *cornes d'annon* ne se trouvent qu'au fond de la mer, où elles servent de demeure à 50 ou 60 ani-

maux, qui meurent tous dans le lieu où ils ont commencé de vivre. Il en est de même des huîtres. Ces espèces ont pu se multiplier pendant une longue suite d'années, & puisqu'elles sont immobiles de leur nature & qu'on les trouve sans mélange d'aucune autre espèce, il seroit absurde dénier que les lieux dans lesquels on les trouve aujourd'hui, soient ceux où ils sont nés & où ils ont été couverts par une mer profonde. Sans le secours d'une eau salée, qui a du résider pendant fort long-tems dans le même lieu, on ne peut pas concevoir comment ces couches de coquillages ont pu se pétrifier. Ensuite de ses observations, M. GROUNER ne croit point avec M. DE BUFFON, que la mer ait couvert *peu-à-peu* toute la terre; il n'admet point avec MM. SCHEUCHZER & WOODWARD, que ces lits soient un effet du déluge. Lors que ces lits sont entiers & sans mélange, dans des pays fort éloignés de la mer, il pense qu'on ne peut les attribuer qu'à un séjour tranquille des eaux, qui se sont retirées avec rapidité. Mais lorsque les pays où ils sont, se trouvent peu éloignés du rivage, & que la tradition historique nous apprend, qu'en effet la mer s'est étendue jusques-là; lorsque ces coquilles ne sont pas pétrifiées,

mais seulement converties en une espèce de chaux, il croit que la mer s'est retirée peu-à-peu. Enfin, lorsqu'elles sont pétrifiées & pa féonées çà & là sans ordre, il est vraisemblable, qu'elles ont été transportées par des courants ou par les eaux d'un déluge; c'est-à-dire, par une irruption subite de la mer sur les terres.

MAIS comment cette mer, qui depuis un tems immémorial est à près de cent lieues des montagnes de Suisse, s'est-elle retirée à cette distance? Ce n'a pu être que par un mouvement subit, dont tout le globe a dû se ressentir, & qui ne s'est pas fait peu-à-peu, parce qu'il en resteroit quelque monument historique. Il est donc assez naturel de rapporter cette grande révolution au tems du déluge de Moïse; lorsque la mer se retirant laissa l'Europe à sec.

CE que M. GROUNER nomme glace, n'est pas cette glace commune qu'on trouve par-tout en hiver; mais un composé de neige & de glace. Sur les hautes montagnes, on ne trouve qu'une neige vieille & durcie; il ne pleut jamais sur ces monts, dont la cime se perd dans les nues. Mais les vapeurs, qui s'y élèvent, ne retombent qu'en flocons de neige. Cette neige

se durcit, perd les parties aqueuses qu'elle contenoit, & les autres parties s'approchant de plus en plus, le tout devient plus solide. La chaleur du soleil peut tout au plus agir sur la surface, qui gèle de nouveau durant la nuit, & rend la neige encore plus ferme. Ce n'est que dans les tems les plus chauds qu'il tombe des neiges des plus hauts sommets : leur chute les réduit en poudre, & on les trouve dans les vallons sous la forme de glace pulvérisée, très légère & très sèche. Une autre espèce de glace est celle qui se trouve dans les vallons, dont la surface est couverte de couches alternatives de neige durcie & d'une glace un peu transparente. Enfin, il est des amas formés par l'écoulement des neiges fondues ; la glace est la plus dure des trois espèces, mais elle est moins transparente que la glace commune, parce qu'elle a perdu presque en entier ses parties aériennes & aqueuses. M. GROUNER a essayé de tailler un morceau de glace transparente avec lequel il a fait un miroir ardent : dont l'effet a été presque aussi grand que celui d'un miroir ordinaire. On est surpris au premier coup d'œil de voir le corps le plus froid produire la plus grande chaleur ; mais com-

me les matières mises au foyer d'un miroir ardent ne sont point enflammées par ce miroir, mais par les rayons du soleil qu'il rassemble, il importe peu que ce miroir soit froid ou chaud, pourvu qu'il soit taillé de manière à produire l'effet désiré.

LA neige & les amas de glace ne fondent pas également dans tous les lieux. Lorsqu'une montagne est isolée, l'air qui l'entoure est moins froid, que lorsqu'elle est environnée de plusieurs sommets revêtus de glace. Mais une des causes principales de cette différence est la matière même, dont cette montagne est formée. La terre des hautes montagnes est humide noire & grasse : Elle est aisément pénétrée par les exhalaisons, & par là beaucoup moins propre à conserver la neige. Au contraire les rochers sont impénétrables à toutes les exhalaisons; ainsi la neige qui les couvre ne se fond jamais. Il y a des montagnes remplies de pyrites, qui étant échauffés par l'humidité, fondent promptement la neige tombée à sa surface.

IL est très ordinaire de voir des fentes & des crevasses, qui se forment dans les amas de glace avec un bruit effrayant. L'air renfermé dans les cavités & les vents

fouterrains se trouvant refferrés par les eaux qui grossissent au printems, cherchent une issue par les parties foibles & y font éclater la glace. Quelque fois même ces vents occasionnent de petits tremblemens de terre, qui obligent ceux qui se trouvent alors sur l'amas tremblant à s'asseoir pour ne pas être renversés. Le bruit qui accompagne la formation de ces fentes, ou même qui se fait entendre, sans qu'il arrive aucun changement extérieur, est pour les habitans du pays le présage d'une pluie prochaine. Les amas de glaçons augmentent & diminuent successivement. Les habitans de la vallée d'Hasli, au Canton de Berne, se plaignent que les amas de glace aiant augmenté peu à peu, se sont emparé de vallées entières & ont couvert des terres fertiles. Ceux de Lauterbrunnen assurent que les côtés de leurs montagnes étoient autrefois revêtus de très bons pâturages, qu'*Ammerten* étoit un gros bourg & le Rothenthal un passage pour aller dans le Vallais. Aujourd'hui tous ces lieux sont ensevelis sous les glaces. Les habitans du Sibenthal disent que les glaces s'emparent peu à peu des terres fertiles. Toutes les observations qu'on a pu faire jusqu'à présent, montrent que la diminu.

tion & l'augmentation annuelle des amas de glace est fort inégale.

MAIS quelle peut être l'utilité de ces montagnes? M. GROUNER leur en attribue plusieurs. La pureté de l'air, est un des principaux, on ne connoit dans ces pays qu'une seule maladie épidémique, mais qui n'est pas fort dangereuse & qui n'attaque ordinairement que les enfans. Un autre avantage des monts de glace est de donner à la Suisse & à toute l'Europe cinq grandes rivières & plusieurs moins considérables. Les glaciers sont un réservoir inépuisable, qui fournit une grande quantité d'eaux, soit par des canaux souterrains, soit par des écoulemens visibles. Ce réservoir est placé au milieu des terres & loin de la mer, afin d'arroser une plus grande étendue de pays. C'est aux monts de glace que la Suisse doit, selon M. GROUNER, l'abondance des eaux minérales, & ces bains qu'on emploie avec succès contre plusieurs maladies, & qui jouissent de la plus grande réputation. Il est inutile de dire que dans un tel pays, les eaux pour l'usage de la vie sont également salubres & abondantes. On a beaucoup parlé de la fontaine d'Engstler, située au pied des montagnes & doublement pério-

dique. Elle coule ordinairement depuis le milieu de Mai jusques au milieu d'Acût, & chaque jour depuis quatre heures du soir jusques à huit heures du matin. On la regardoit autrefois comme miraculeuse & destinée par la Providence pour abreuver les troupeaux, parce qu'il n'y a point d'autre eau dans les environs. Mais outre qu'il y a tout auprès un lac & trois autres fontaines, le cours de celle-ci n'est rien moins que régulier, ni conforme à l'époque où elle deviendroit nécessaire aux bestiaux. Quiconque examinera la nature & la position des lieux qui l'avoisinent ne sera pas tenté d'y chercher du merveilleux. Enfin la Suisse doit aux monts de glace un autre avantage inestimable; ces monts renferment plus de mines que toute autre partie du même pays. Les eaux y roulent un sable d'or; le berger voit ces trésors; il les voit passer à ses pieds & les laisse couler: quel exemple pour les hommes? (\*) On trouve dans ces montagnes du cuivre, du plomb, du fer, du soufre, du vitriol & de l'alun; il est rare d'y voir de l'étain. Quelques personnes ont avancé que les mines de Suisse ne

---

(\*) HALLER.

sont qu'extérieures & se perdent en s'enfonçant, mais celles qu'on exploite dans le Canton d'Uri, dans le Vallais, dans les Grisons prouvent évidemment le contraire. D'autres ont dit que la froideur du climat empêche les minéraux de se dépouiller des sulfures surabondans; mais les minéraux des pays du Nord montrent que cette assertion est hasardée. Il faut compter au nombre des richesses minérales des glaciers Suisses, les mines de cristal qui s'y forment ordinairement. „ On découvre, il y a environ 40 ans, dit M. „ GROUNER, une de ces mines, ou voutes, la plus riche, la plus belle de la „ Suisse & peut-être de tout notre globe. „ La masse entière fut estimée pour mille quintaux. On en trouva un morceau de huit quintaux, quelques-uns de „ cinq & de quatre, tous parfaitement „ purs & sans défaut. Cette voute avoit „ 20 toises de profondeur, & 3 dans l'endroit le plus large. Les cristaux se trouvent placés dans le fond, & le sol „ étoit une espèce d'argille couverte d'eau. On trouve dans ces contrées, outre les cristaux, des grenats, des émeraudes, des bérilles, des améthistes, des onix, des cornalines, des agathes, du lapis, du jas-

pe & des cailloux transparens, mais ce n'est que dans les rivières & en petit nombre. Il a beaucoup d'apparence que les montagnes en renferment de plus belles & en plus grande quantité. On ne parle point ici d'une multitude surprenante de plantes médicinales très rares, doués de grandes vertus qu'on y trouve & d'animaux singuliers qui aiment ces contrées sauvages.

Tels sont les avantages des monts de glace, il faut avouer qu'ils ont aussi leurs inconvéniens. Sans parler des terres, & des villages couverts par des châtes de montagnes, des inondations & d'autres accidens ruineux, des terrains enlevés à leurs propriétaires par l'accroissement des amas de neige, de plusieurs tremblemens de terre causés par ces amas ; il suffira de rappeler les effets qui en dérivent plus immédiatement, les lavanges & les vents dangereux qui les ébranlent & les font tomber. Ils régne dans les monts de Suisse, mais surtout au printems, un vent impétueux qui renverse souvent les édifices. Ce vent chaud fond une grande quantité de neiges & occasionne les lavanges. Les habitans du pays en distinguent de trois sortes. La première appelée la

vange de vent, est formée par un tourbillon qui enlevant d'abord une petite quantité de neige l'emporte & la pelotonne; jusques à ce qu'il se soit formé une masse énorme, laquelle entraîne & renverse tout ce qu'elle rencontre. La seconde espèce est nommée lavange de froid, parce qu'elle arrive le plus souvent en hiver: Ce sont des masses d'ancienne neige emportées par leur propre poids, qui entraînent dans leur chute, maisons, bois, arbres, terrains, hommes & troupeaux. Enfin, la troisième espèce est appellée lavange de chaud ou de poussière, parce que la neige qui tombe de rocher en rocher se réduit en poudre fine. Les deux premières espèces formant de grandes masses, sont plus faciles à éviter que la dernière, qui est dirigée par le vent & occupe un plus grand espace. Lorsque les lavanges de poussière sont fortes, elles renversent à un quart de lieue de distance, & pourroient même étouffer ceux qui n'auroient pas la précaution de se tourner d'un autre côté. En général, tout mouvement qui ébranle l'air, le son même des cloches, la voix des voyageurs peut déterminer la chute d'une lavange; un flocon de neige en entraîne d'autres en roulant,

roulant, & ceux ci d'autres encore; de sorte qu'après avoir parcouru souvent plus d'une lieue de terrain, depuis le sommet jusqu'au bas d'une montagne, ils forment tous ensemble une masse énorme. Les Archives du pays sont pleines de récits d'accidens causés par ces lavanges. Les habitans des montagnes bâtissent dans des endroits où ils peuvent en être garantis par quelque forêt, ou par quelque faille de rocher; lorsqu'ils sont en voyage, ils remplissent de foin les sonnètes des bêtes de somme; ils s'abstiennent de parler. Avant que de s'engager dans des passages périlleux, ils tirent un coup de pistolet, afin de faire tomber les neiges qui-pourroient être prêtes à se détacher. Ils passent avant le jour dans ces endroits-là. En plusieurs lieux du pays des Grisons, on a creusé dans le rocher des espèces de cavernes, pour servir d'asyle aux voyageurs. On prend toutes les précautions possibles pour leur sûreté: Dans le Hasly est un hospice, où l'on entretient un homme qui est obligé de loger les pauvres voyageurs, de les nourrir & d'entretenir les chemins. A l'entrée de la nuit, il doit s'avancer à une certaine distance de la maison, crier plusieurs fois, & ne se retirer qu'après qu'on

personne ne lui a répondu. Il va occuper son poste au mois de Mars & le quitte le jour de St. André, parce qu'alors le passage devient absolument impraticable. Mais il laisse sa maison ouverte, avec quelques provisions, & les moyens d'allumer du feu. Lorsqu'on a le malheur d'être surpris par une lavange d'ancienne neige, beaucoup plus dure & plus compacte & qu'il n'y a pas sur le lieu même assez d'hommes pour dégager promptement ceux qu'elle a couverts, ils sont perdus sans ressource: mais lors que la neige est nouvelle, on peut avec les mains se faire devant le visage assez d'espace pour respirer. Il y a eu des hommes ensevelis de cette manière, qui ont passé trois jours entiers sous la neige & se sont dégagés eux-mêmes de ce tombeau. Le plus rare exemple qu'on ait de ces heureuses délivrances, est celui de trois femmes, dont la cabane fut couverte par une lavange près de Berghe-Moletto, dans les montagnes qui séparent du Piémont le Comté de Nice & le Dauphiné. Elles vécurent sous la neige du lait d'une chèvre & furent délivrées après trente-sept jours.

LA chute des neiges n'est pas le seul accident que les voyageurs ont à craindre sur

les monts de glace. Un vent de Nord perçant peut les saisir, surtout s'ils sont à cheval; alors le danger de leur état se manifeste par une forte envie de dormir. S'ils ne s'excitent pas en se donnant beaucoup de mouvement, la mort est inévitable, mais elle est fort douce. La circulation cesse dans les extrémités, le sang se porte au cerveau, il s'y engorge, cause la mort & gèle aussi-tôt en entier.

LE plus grand de tous les dangers est celui de tomber dans les fentes des amas de glaces, cachées sous les neiges nouvelles. Les corps se conservent très long-tems dans ces gouffres. On trouva, il y a environ trente ans, sur le mont de Griensfel, le corps d'un jeune garçon qu'une crue d'eau avoit rejetté par une crévasse; mais on ne se souvenoit pas qu'il se fût perdu aucun habitant du pays. Enfin, un homme très-âgé se rappella, qu'un jeune garçon de son voisinage, étoit tombé dans une crevasse, il y avoit environ quatre vingts ans. Il étoit aussi frais que s'il n'eût perdu la vie que depuis deux jours. Pour éviter un pareil malheur, les habitans vont rarement seuls dans les endroits dangereux. Chez les Grisons, ils portent sous chaque bras une longue perche assez forte

pour les retenir en cas de besoin. D'autres s'attachent trois à trois & marchent l'un derrière l'autre; afin que si l'un d'eux tombe dans une crevasse, les autres le retiennent ou l'en retirent. Mais ces dangers même ont leur utilité; sans le vent du Sud, qui fond les glaces, elles envahiroient bientôt tous les terroirs fertiles, les fruits ne viendroient pas à maturité dans certains quartiers. Sans le vent du Nord, les neiges fondroient en trop grande quantité & inonderoient des contrées entières. Par tout le bien & le mal sont unis par la sagesse éternelle. Par tout on peut reconnoître cette vérité respectable, que l'ordre est la grande loi du Ciel (\*).

TEL est le précis de M. GROUNER, sur les glacières de la Suisse. M. de K. s'est proposé de le faire connoître en France. Il ne s'offensera donc pas, si nous plaçons ici quelques observations tendantes au même but; & qui, d'ailleurs, ne peuvent être indifférentes pour des Suisses qui cultivent les Lettres. On parle Allemand dans une partie de

---

(\*) *Order is heaven's great law.* POPE.

l'Helvétie , & François dans l'autre ; il ne faut donc pas être surpris que plusieurs villes de ce pays-là , ayent une dénomination particulière pour chacune de ces deux langues. Ainsi *Chur* est la même ville que Coire , capitale des Grisons ; *Sitten* , est Sion , capitale du Vallais ; *Veltlin* , c'est la Valteline &c. Mais il est d'autres lieux de la Suisse , qui n'ayant qu'un seul nom pour les deux langues , deviennent intelligibles , si l'on veut les rendre autrement en France. Par ex. le pays appelé le *Rheinthal* , ne doit pas être rendu par Val du Rhin , quoique ce soit le sens de ce mot Allemand , ni *Val-Maggia* par Val de Mey , encore moins , le mot de *Schweitz* en parlant du Canton de ce nom , par ces mots *la Suisse* ( pag. 4. ) d'autant plus que cela forme une équivoque. Cependant certains noms propres que l'on trouve dans la traduction dont il s'agit pouvoient être interprétés. *Galetius Sfortza Duc de Meyland* , c'est GALEAS SFORCE Duc de Milan. ( pag. 178. ) Le Roi *Desiderio* , c'est DIDIER , dernier Roi des Lombards. ( pag. 179. ) Le Phisicien que l'on trouve souvent désigné sous le nom de M. MIKELI , est M. MICHELI DU-CRET , Genevois de naissance , renfermé dans le château d'Arbourg, qui trou-

va moyen de mesurer, par une méthode, aussi simple qu'ingénieuse, la hauteur respective des sommets de diverses montagnes qu'il découvroit de sa prison.

UNE seconde observation, c'est qu'en Allemand, & M. de K. le fait mieux que nous, on forme souvent des adjectifs des noms propres des villes. Tels sont ceux d'*Ournerland*, pays d'Ury, *Glarnerland*, pays de Glaris, *Brientzer-See*, lac de Brientz &c. Enfin nous croyons devoir remarquer, que le mot de *Canton* est particulièrement affecté aux treize Républiques Souveraines, qui composent la Suisse propre. D'autres pays compris dans l'Helvétie, sont alliés ou sujets de ces Républiques. Le Vallais est un pays allié, & non pas un Canton.

Nous ne pouvons que tenir compte à M. de K. des soins qu'il s'est donné pour procurer à ceux de ses compatriotes, qui ne connoissent pas la langue Allemande, une idée des curiosités naturelles dont notre patrie abonde; mais n'auroit-il pas donné plus d'aménité à sa traduction, si en imitant son auteur, il eût renvoyé à des notes plus nombreuses, que ne l'a fait ce dernier, divers détails topographiques, sur grand nombre de noms de montagnes & de vallées, qui sont peu faits pour des oreil-

les françoises & ne peuvent que rendre une telle lecture beaucoup moins agréable.

Au reste, nous ne doutons pas, que malgré ces légers défauts, cette traduction d'ailleurs très bien écrite, & supérieure-ment exécutée pour la partie typogra- phique, ne soit favorablement reçue du public & sur-tout des personnes qui, cu- rieuses de s'instruire par elles-mêmes des singularités de ce genre, redouteroient ce- pendant les fatigues & les dangers, dont un voyage aux glacières de Suisse seroit nécessairement accompagné.

\*XX\*

### III. VERSCHIEDENE KLEINE SCHRIFTEN.

&c *Pièces fugitives sur la philosophie & la politique* ( par M. WOLLEB ) Bâle chez THURNEYSEN. 1769.

CET ouvrage respire l'amour du vrai & du bon. L'Auteur a mieux aimé être utile que brillant. Les trois premières pièces de ce recueil, présentent trois portraits inti- tulés le *Républicain*. Celui qui pourra les lire, sans se sentir enflammé du desir d'è-

tre vertueux , ne mérite pas d'être un Magistrat , un Juge , ni même un homme libre. On trouve ensuite des avis sur *l'éducation des filles* , ou plutôt quelques idées dont on peut faire usage pour former les jeunes filles aux vertus de leur sexe & de leur état futur. Heureux le mortel , à qui le ciel donnera une épouse élevée suivant ces principes.

LES *Lettres sur la loi* font le morceau le plus considérable de cette collection. Le lecteur va juger si elles méritent l'attention de tous les amis de la vérité.

*1e Lettre.* Les Loix sont le fondement de la félicité publique. Leur violation produit nécessairement deux maux également redoutables , la tyrannie ou l'anarchie. Quoi de plus précieux pour l'homme & pour le citoyen , que ces règles prescrites par la Sagesse Éternelle , déterminées par les loix immuables de la nature , que ces utiles précautions par lesquelles les hommes assurent & conservent à chacun ce qui lui appartient. Un pays doit nécessairement être malheureux , si chaque particulier n'est pas maintenu dans la jouissance des avantages auxquels il peut prétendre en qualité d'homme & de citoyen. Obéir aux loix & non point aux hommes ,

voilà la liberté. L'Ordre est l'ame de l'Etat. L'honneur, la sûreté, le repos sont les biens les plus précieux. C'est un dépôt sacré, qui a été confié à ceux qui ont en main l'autorité. L'Etat ne peut être florissant, que lorsque les supérieurs tendent à ce but par leur autorité, & les inférieurs par leur soumission.

*2me. Lettre.* Les avantages qui naissent de l'observation des loix sont grands, mais les maux que leur violation traîne à sa suite sont terribles. L'ambition & la cupidité, mais plus encore la stupidité & l'ignorance sont les sources de ce mal affreux. Rome nous présente un exemple frappant des malheurs d'un Etat, où les loix sont foulées aux pieds.

*3me. Lettre.* Il n'est point de travail plus difficile que celui du législateur. Ce n'est ni dans l'atelier de l'Artiste, ni dans le comptoir du Négociant, ni dans la poussière de l'école que l'on peut trouver le génie qui animoit Minos & Lycurgue. L'expérience, l'histoire, la lecture & la réflexion donnent les lumières nécessaires, l'amour de la vertu & de l'humanité apprennent à se servir des connoissances qu'on a acquises. Ils sont rares ces génies distingués, qui saisissent tout l'ensemble d'un

État, découvrent la liaison de ses différentes parties, déterminent les règles par lesquelles on peut faire naître & affermir sa félicité. Il ne suffit pas d'être savant pour donner des loix aux Peuples, nous en convenons avec l'Auteur; mais nous n'accorderons pas de même, qu'un homme sans lettres puisse devenir un politique profond. .

*4me. Lettre.* Dans quel cas est-il permis de faire des exceptions à la loi? C'est quand le bien public l'exige. Mais qui pourra prononcer sur cette nécessité? Le Souverain, le Législateur. Tel est le système de M. W. mais trouvera-t-on des cas, dans lesquels des Loix sagement établies aient besoin de ces exceptions? Si elles sont nécessaires, cela ne vient que des défauts que l'on n'avoit pas remarqués assez à tems? Les loix sont destinées à avancer le bien public, elles ne doivent jamais blesser l'humanité ni la justice: Si elles suivent ces deux règles, elles seront sujettes à peu d'exceptions. Il auroit été utile de donner sur ces cas une bonne théorie. Les loix humaines sont souvent fautives dans leur origine; celles-là même qui étoient bonnes autrefois, deviennent inutiles & quelquefois injustes à cause du

changement des mœurs. Quel parti prendre dans ce cas? Abolir les loix inutiles & corriger celles qui sont imparfaites. L'Auteur s'attache en particulier à prouver que les loix criminelles de nos ancêtres sont absolument injustes & intolérables de nos jours. Pourquoi l'Auteur veut-il mettre le Souverain dans le cas d'user si souvent du droit de faire grâce? Pourquoi ne pas changer les loix? M. W. revient de lui même à cette idée, & l'on trouve à la fin de cette Lettre une sommation très forte à tous les législateurs, pour les engager à entreprendre sans délai un ouvrage si nécessaire.

5me. Lettre. Mais le changement des loix exige autant de prudence & de sagesse que la législation elle-même. C'est ce que l'Auteur montre en détail dans la 5me. Lettre en parcourant toutes les différentes sortes de loix. Ce qu'il dit en particulier des loix pénales, fera goûté de tous les cœurs sensibles & honnêtes. Rien n'est plus solide que les réflexions qu'il fait sur le code criminel. On ne peut trop s'étonner en les lisant qu'il y ait encore des Juges & peut-être des Jurisconsultes qui poussent la sévérité, la rigueur, l'inhumanité plus loin que les

loix déjà trop rigoureuses ne le permettent.

ON ne sauroit trop peser ce que dit M. W. sur l'usage de la torture; sur la rigueur des supplices, & sur les moïens de prévenir les crimes.

Pour atteindre un but si nécessaire, M. W. propose une bonne éducation & une police exacte. Entrant dans le détail à ce dernier égard, il recommande de prévenir la mendicité, d'inspirer l'amour du travail, de limiter le luxe, d'abolir les bannissemens & tous les autres supplices, qui ne corrigent pas les méchans ou qui ne leur ôtent pas le pouvoir de nuire. On connoit la sagesse & les avantages de ces maisons de force établies dans plusieurs villes de Suisse, où l'on renferme des citoyens coupables, où on les oblige à rendre utiles à la Société ces mêmes facultés dont ils abusoient pour la troubler, où enfin, en leur donnant le tems & les moyens de s'amender, on adoucit leur sort à proportion des progrès qu'ils manifestent dans l'habitude du bien. L'Auteur voudroit encourager & faciliter le mariage, établir des hopitaux pour les enfans trouvés, recompenser les vertus & les talens, punir avec sévérité les petites fautes,

mais choisir les châtimens propres à corriger les coupables. M. W. cite à ce propos un ancien Jurisconsulte, M. OLDEKOP, qui ayant apperçu, il y a plus d'un siècle, les défauts de la Justice criminelle, avoit osé les blamer avec un zèle digne d'un homme de bien, & qui mérite le respect de toutes les belles ames.

APRE's cette dissertation si intéressante, on trouve quelques morceaux contre les esprits forts, qui font honneur à l'esprit & au cœur de M. W. On a placé à la fin du Volume quelques poésies & une comédie qui n'ont rien de fort intéressant.



## A V I S.

---

**O**N peut voir chez la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE A BERNE, le Commencement du 1er Vol. de l'*Encyclopédie*, édition d'*Yverdon*. L'exécution typographique en est très belle. Il y a des augmentations très-considérables dans la théologie, l'histoire sacrée, l'histoire ecclésiastique, l'histoire littéraire, le Droit naturel, celui des gens, la politique, le Droit Romain, l'œ-

conomie rustique dans toutes ses branches, l'œconomie domestique, politique &c. l'astronomie, l'optique, les mécaniques, la musique, l'hydraulique, l'art militaire, la philosophie, la physique, l'histoire naturelle, la médecine, la mythologie &c. ces dernières sciences sont entièrement refondues & traitées de la manière la plus complete & la plus satisfaisante. Nous ne doutons nullement que cet essai n'encourage les souscrivans, & ne détermine ceux qui jusques à présent ont été en suspens, à se décider en faveur de cette édition, dont le prix d'ailleurs est beaucoup moins considérable que celui de l'édition de Paris. On aura le 1er Vol. au commencement de Septembre prochain & les suivans de 3 en 3 mois sans interruption.





II. PARTIE.

---

ANNALES LITTÉRAIRES  
DE L'EUROPE.

---

A L L E M A G N E.

---

I. ZUR ELEMENTARISCHEN BIBLIOTHEK. &c. c. à d. *Bibliothèque élémentaire : Première Partie ; contenant la méthode proposée aux Pères & aux Mères des familles & des Nations , par M. BERN. BASEDOU, Prof. à Altona. 1770. I. v. 8<sup>o</sup>.*

SECOND EXTRAIT.

---

**M.** BASEDOU continue à parcourir les vices & les vertus de l'humanité , pour montrer aux Pères & aux Mères les moïens de détourner leurs enfans des uns & de les former aux autres. Empêchez, dit ce Philosophe respectable, empêchez par tou-

té forte de moiens que vos enfans ne s'accoutument à l'envie & à la vengeance. Défendez aux domestiques d'attribuer à quelqu'un les petits accidens qui leur arrivent & de les inviter à les battre. Que toutes les marques de mauvaise humeur soient autant de fautes irrémiffibles. Gardez vous de les châtier avec colère, & comme pour vous venger du mal qu'ils vous ont fait. L'envie ne germeroit pas dans le cœur des enfans, si les parens & les maîtres n'y donnoient pas lieu. Ne mettez jamais de différence entre des enfans qui vivent ensemble. Sous prétexte d'exciter l'émulation, ne leur inspirez pas les sentimens les plus méprisables. Montrez-leur souvent l'inégalité qui règne parmi les hommes, & faites leur remarquer combien de gens vivent heureux, quoique dépouillés des avantages brillans d'une grande fortune. Il est très important que les enfans ne rougissent jamais d'avouer une faute commise; mais il est dangereux d'employer la force pour leur arracher cet aveu. Pour que cette franchise leur serve, il faut qu'il sentent eux-mêmes qu'ils ont tort; sans cela il seroit plus absurde encore de les forcer, comme on le fait quelquefois, à demander pardon. Accoutumez vos enfans

à la vérité & à la franchise. Si vous vous permettez quelque déguisement, qu'ils ne s'en apperçoivent jamais dans la première jeunesse, & dès qu'ils auront atteint un certain âge, expliquez leur sans détour les raisons de votre conduite; apprenez-leur à connoître le monde, à distinguer les cas, dans lesquels un homme de bien doit garder le silence, pour prévenir les tromperies & les fraudes. Parlez leur de ces complimens d'usage, qui signifient tout autre chose que ce que les mots semblent annoncer. Dès leurs premières années que ce soit pour eux une loi inviolable de ne déguiser jamais la vérité à ceux de qui ils dépendent. Que celui qui ment ait la honte & le regret de n'être jamais cru sur sa parole. La modestie est le gardien de la pudeur. M. B. voudroit que chaque enfant eût son lit à part; qu'on ne leur permit jamais de se trouver en troupe, ou seulement deux à deux, dans des endroits où ils ne seroient point observés. Il recommande de répondre avec franchise, mais en termes décens aux questions qu'ils pourroient faire sur des sujets, auxquels on attache une sorte de mystère, qui pique la curiosité & excite les passions. Pour rendre cet avis plus

facile à pratiquer, M. B. promet de faire entrer dans son livre élémentaire tout ce qu'il juge à propos d'apprendre aux enfans sur ce sujet. Ici l'Auteur s'élève avec force contre ces railleries indécentes que l'on se permet trop souvent en présence des enfans, sur la légèreté avec laquelle on parle du plus respectable de tous les états, & des devoirs qu'il impose. Il condamne avec justice les fausses idées qu'on leur donne de l'amour. Il proscriit ces chansons pleines d'obscénités & d'équivoques, ces Romans si funestes aux bonnes mœurs, dans lesquels la jeunesse se remplit de préjugés ridicules, sur la plus dangereuse de nos passions. Il voudroit qu'on bannit du théâtre ces pièces, dans lesquelles la magie de l'action augmente encore le danger. Il recommande aux parens & aux maîtres de ne point laisser ignorer à leurs élèves les suites funestes de l'impureté : Il voudroit même qu'un garçon parvenu à sa quinzième année fut conduit dans ces hôpitaux, où les misérables victimes du vice expient par de longues douleurs les excès d'une vie déréglée.

L'AMOUR *de l'ordre, du travail & de la propreté.* sont des vertus nécessaires à l'homme. Ne montrez jamais aucun chagrin d'être obligés de travailler.

Faites sentir à vos enfans qu'il se trouve beaucoup plus de gens heureux parmi ceux qui font un bon usage du tems. Dès l'âge de quatre ou cinq ans, les jeunes gens doivent être formés à un travail qui exerce leurs forces. De seize heures de veille, j'en donne huit pour manger & se divertir, six pour des travaux du corps proportionés à leur âge, & deux pour l'étude : ceci regarde le Peuple. Les enfans d'une classe mitoyenne donneront six heures à l'étude, & deux heures au travail du corps, tel que seroit en été le jardinage & certaines opérations de l'agriculture ; en hiver, un moulin à bras, une scie, un tour, en un mot, une occupation utile à l'enfant qui l'exerce, ou aux autres. Que tous leurs jouets soient fait de leurs mains, qu'on les conduise dans l'atelier de quelque artisan & qu'on l'invite à travailler sous ses yeux. Les gens de qualité qui ne savent s'occuper qu'à lire & à écrire, n'ont d'autre ressource que le jeu lorsqu'ils sont fatigués. Combien ne leur seroit-il pas utile d'avoir un talent qui servit également à leur amusement & à leur santé. Si l'enfant montre moins d'ardeur pour l'étude, qu'il donne plus de tems aux travaux corporels : Si l'on veut

l'engager à s'appliquer aux exercices de l'esprit, qu'on rende ceux du corps plus pénibles. Qu'on proportionne tout cela aux talens, à l'état & aux circonstances de chaque enfant en particulier. L'amour de l'ordre & de la propreté facilitent tous les devoirs de la vie civile & domestique. Accoutumez vos enfans à remettre chaque chose dans la place qu'elle doit occuper. Sont-ils négligens & mal-propres, obligez-les à réparer eux-mêmes le dommage qu'ils ont fait, qu'ils prennent sur leurs heures de récréation le tems de chercher ce qu'ils ont égaré, qu'ils soient forcés de donner un meuble, un effet chéri au domestique qui est obligé de raccomoder ce qu'ils ont gâté par leur faute. Les gens de qualité font habiller & déshabiller leurs enfans par des mains étrangères, sans doute pour qu'ils oublient à se servir des leurs. Que vos enfans connoissent la bienfiance & qu'ils soient toujours prompts à obliger. Montrez pour les malheureux une compassion généreuse, non point par des mots, mais par des actes réels. Faites du bien en leur présence : S'ils desirent de partager avec vous ce plaisir, dites leur que vous ne pouvez céder à personne une occupation si agréable & si importante. Louez-

les s'ils sont disposés à donner aux autres ce qui semble leur faire plaisir ; mais ne les châtiez pas pour y avoir manqué. Faites-vous raconter avec éloge des actes de bienfaisance exercés par d'autres enfans. Mais cette vertu ne consiste pas seulement dans une sorte de générosité fastueuse, il faut qu'un enfant soit prompt à rendre aux autres toute sorte de services. Le genre de vie des gens du monde leur laisse à peine le tems d'obliger, & souvent leur en ôte & les moiens & le goût ; cependant les enfans l'apportent presque toujours en naissant ; l'activité de leur âge, la gloire d'être utiles à quelque chose leur fait saisir avec empressement les occasions de rendre service. Vous aurez fait ce qui est en votre pouvoir, si vous leur avez fourni les occasions, les moiens & les motifs d'exercer cette inclination bienfaisante.

C'EST un grand point dans l'éducation, d'exciter ou d'entretenir l'amour de la véritable gloire, sans fomenter l'orgueil ou une coupable ambition. Proposez à vos enfans un modèle, vrai s'il se peut, ou du moins tracé avec vraisemblance. Comparez leurs actions avec celles que vous leur citez pour exemple. Ont-ils fait quelque faute, ne leur ôtez jamais l'espérance

de la réparer. Priez un ami de distribuer à propos la louange & le blâme, selon que vous l'en aurez instruit. Gardez vous de vous louer vous mêmes : Vantez les belles actions de vos amis, & laissez-leur le soin d'exalter les vôtres. Ne parlez des richesses, des titres, du rang, de la naissance, de la beauté, que comme d'avantages dont le sage fait tirer parti, tandis que le fou en abuse pour se perdre. Ecrivez dans un livre blanc les bonnes actions, & dans un livre noir les fautes considérables de vos enfans : faites-leur en de tems en tems la lecture, & laissez aux assistans le soin d'en faire l'application. On veut bien former les enfans à la *prudence*; c'est à-dire, à l'art de trouver les moyens les plus propres de parvenir à une fin légitime. Pour cela qu'ils fréquentent le monde; racontez-leur des traits adaptés aux circonstances, où ils peuvent se trouver; montrez-leur par des faits arrivés sous leurs yeux les suites facheuses de l'étourderie & de l'imprudence. Un instituteur habile accoutumera son élève à considérer une affaire sous tous les points de vue dont elle est susceptible: Il les formera à être attentifs aux discours & aux actions d'une ou de plusieurs personnes à la

fois. Dès que leur entendement sera capable de quelque application, présentez-leur un but qu'ils ne pourront atteindre que dans l'espace d'une semaine, ou même d'une année & pour lequel il faudra faire chaque jour quelque démarche. Qu'ils apprennent à se taire, lors même qu'ils seront sollicités à parler. Dès leur neuvième année, donnez à vos enfans quelque argent pour leur apprendre à en faire usage; qu'ils se fournissent eux-mêmes d'écritoires, de plumes, de diverses pièces de leur ajustement, & qu'ils en aient encore pour leur plaisirs honnêtes, pourvu que les dépenses dangereuses leur demeurent interdites. M. B. défend le *jeu pour de l'argent*; mais eu égard aux mœurs que tous les Philosophes ne sauroient changer, il permet qu'on apprenne aux enfans quelques jeux, où il entre à la fois du hasard & de l'habileté. L'enfant doit tenir un compte exact de sa dépense. Lorsqu'on en fait l'examen il faut donner des avis, mais éviter les reproches & les gronderies. La négligence, le désordre dans les comptes, la tromperie & la mauvaise foi en inscrivant la recette ou la dépense, doivent être punis avec sévérité. A cette étude, joignez la connoissance des monnoies,

des poids , des mesures & des denrées , qui peuvent être connues de la jeunesse : faites leur connoître les artifices & les tromperies trop souvent usitées dans le commerce. L'Auteur dit beaucoup de choses utiles sur les relations des enfans avec leurs parens , leurs maîtres & en général avec les gens plus âgés qu'eux. Si vous les avez formé de bonne heure à l'obéissance , si vous ne vous servez pas de votre autorité pour leur faire quelque chagrin , si vous ne les gênez pas sans sujet , si vous êtes avec eux honnêtes , complaisans & même gais , sans familiarité indécente , si vous paroissez prendre plaisir à leurs joies innocentes , vous en serez aimés , & ce sentiment leur rendra plus facile l'observation , la pratique de tous leurs devoirs. Votre présence est un bien précieux pour vos enfans ; afin de la rendre plus agréable , ne leur prodiguez pas cette faveur. Mais faites en sorte qu'ils ne soient jamais plus libres de se montrer tels qu'ils sont , que lorsqu'ils sont avec vous. Accordez des faveurs , mais qu'elles ne deviennent pas tellement habituelles , qu'elles cessent de paroître ce qu'elles sont en effet. Qu'ils mangent quelquefois des choses qu'ils n'aiment pas , & cela sans autre raison que

vosre volonté. Qu'ils soient quelquefois couchés durement & cela parceque vous le voulez ainsi. Que tout leur rappelle qu'ils sont dans une dépendance absolue. M. B. voudroit rappeler certains usage établis en Allemagne dans le siècle passé, mais nous doutons qu'il ait en France beaucoup de partisans, quoique nous ne présumons pas de prononcer sur la convenance ou l'utilité de la chose. Autrefois, dit-il, les enfans n'étoient point assis à table avec leurs parens, ils se servoient de vaisselle plus commune; voici une règle plus conforme aux idées reçues. Qu'ils ne mangent jamais que des deux premiers services; le dessert leur plairoit beaucoup sans doute, & c'est ce dont on leur doit le moins permettre de manger. Il doit y avoir des degrés bien distingués dans la vie de l'homme; l'enfance, la jeunesse, l'adolescence. Chacune de ces classes a des devoirs & des privilèges. Chez les Romains on passoit de l'une à l'autre avec une sorte de solemnité; on ne pouvoit en abrèger la durée, mais le manque d'application & de modestie étoit suffisant pour la prolonger. Les habits des enfans doivent être simples, ils doivent diffier de ceux des personnes âgées. Il seroit ex-

traordinaire , selon nos mœurs , d'exiger que les enfans eussent de l'obéissance , du respect pour les domestiques ; en Allemagne sur-tout on pousse à l'excès le ridicule & dangereux cérémoniel , & M. B. le censure avec force.

APRÈS ces détails si intéressans , sur la partie essentielle de l'éducation , les mœurs , d'où dépendent le bonheur & la fortune de la vie , l'auteur passe à l'examen des études qu'il faut faire faire aux jeunes gens. Suivant cet homme estimable , les belles connoissances , les études savantes prennent trop de tems. Ces chefs - d'œuvres de quelques pédans érudits , qui ont passé pour des prodiges , parce qu'ils avoient acquis quelques connoissances précoces , ont souvent mal tourné. Combien de fois n'a-t-on pas payé de la vie d'un enfant chéri , le ridicule plaisir de faire parade de sa science. Un père sage saura tenir un juste milieu : Ses enfans n'apprendront pas beaucoup dans la première jeunesse ; mais ils l'apprendront avec plaisir ; ils suivront l'ordre des choses ; ils n'auront que des connoissances utiles. Ils ne précipiteront rien , ils attendront la maturité de l'esprit avant que d'en exercer les facultés. Dans toute espèce d'étude , bannissez la

gène, comme le plus dangereux de tous les maux. Vous parviendrez peut-être par là, à obtenir quelque chose ; mais vous l'auriez obtenu plus facilement par d'autres moyens, & vous vous exposez à mille inconvéniens redoutables. On croiroit à peine, combien on peut montrer de choses à un enfant, en quelque sorte sans qu'il s'en apperçoive. L'auteur promet de fournir dans son livre élémentaire, des modèles de conversations qui tendront toutes à ce but. S'il se présente un objet qui frappe les yeux d'un enfant, voyez si vous ne pouvez rien lui apprendre sur son origine, sur les ouvriers qui le travaillent, sur les lieux où il se trouve, sur les usages & ses propriétés, sur les changemens qu'il éprouve &c. Si vos enfans se servent de quelques mots, dont vous croiez qu'ils n'ont pas de justes idées, tachez de les instruire par un grand nombre d'exemples ; c'est l'ontologie de cet âge. Cette méthode est sur tout nécessaire pour les objets abstraits & purement intellectuels. Une autre manière d'instruire les jeunes gens, c'est de leur exposer succinctement les projets que l'on forme, les moyens qu'on veut mettre en œuvre, les obstacles qu'on prévoit, les ressources qu'on se ménage, la conduite qu'on

veut tenir, soit qu'on échoue, soit qu'on réussisse, les raisons qu'on a d'attendre tel ou tel événement, de soupçonner telle chose, de croire celle-ci, d'être certain de celle-là. On peut par des récits agréables imprimer d'utiles leçons.

Il y a deux manières d'exercer la mémoire. Ordinairement on la charge de mots, & rien n'est plus fatigant & plus inutile. Au lieu d'une longue suite de mots qui s'oublent, choisissez des phrases qui demeurent & qui peuvent servir à l'homme fait. En général, on fait trop de cas de ce genre d'exercice; mais on néglige la mémoire des choses. Pour acquérir cette heureuse habitude, accoutumez vos enfans à retenir les principales circonstances d'une action, dont ils ont été les témoins, qu'ils sachent vous les raconter par ordre. Commencez par des objets peu composés, un tableau où il y ait peu de personnages, une chambre qui ne contienne qu'un petit nombre de meubles. Passez insensiblement à des choses plus composées, jusques-à ce qu'ils soient en état de rendre compte d'un discours, d'un ouvrage entier. Ces exercices forment les jeunes gens aux affaires publi-

ques, & ne sauroient être assez recommandés.

QUELLES seront donc les choses qu'il faudra faire apprendre aux jeunes gens? Le nombre des objets est immense, on peut facilement se tromper dans le choix, & M. B. ne donne pas le sien comme le meilleur possible, quoi qu'il nous paroisse très judicieux. Il recommande une teinture d'*histoire naturelle*, de *mathématiques*, & de *physique*. Quand à la connoissance détaillée des arts & des métiers, l'entreprise est immense & par là même impraticable. Peut-être que le tems nous donnera là dessus un système complet, mais en même tems à la portée des jeunes gens; alors on pourra en tirer ce qu'il conviendrait de faire lire à chaque élève. Il seroit utile de former un cabinet de modèles & de choses naturelles, qui serviroient bien mieux que les estampes à instruire les jeunes gens.

LA plus nécessaire de toutes les connoissances est celle de la morale; mais le fruit qu'on en peut retirer ne vient que de la méthode. Ces phrases qui renferment un sens si sublime & si vrai, *Crain Dieu; procure le bien général*, ne sont pas les élémens de la morale. Un enfant ne sau-

roit les comprendre. La première question qu'il fera la dessus, lors qu'il aura acquis quelques réflexions, c'est de demander *pourquoi?* Mais cet autre principe, *cherche le plaisir, le bonheur, avec tout le soin dont tu es capable*; celui là porte sa preuve avec lui. On peut le supposer comme étant admis de tous les hommes, C'est donc-là le principe qui doit-être mis le premier; c'est celui que les parens & les maîtres doivent répéter à leurs enfans: Mais qu'on n'oublie jamais que dans la morale c'est la pratique qui fait tout. Il faut profiter de tout pour habituer les enfans à des inclinations vertueuses, qui forment la conscience & répandent le germe des vertus religieuses.

LA morale & la prudence sont fondées sur l'*expérience*; & comme nous ne pouvons pas tout voir par nous mêmes; l'*étude de l'histoire* est à cet égard d'un prix infini. Un des plus grands défauts de l'histoire, dit M. BAËDOU, d'après un un philosophe Suisse, c'est qu'elle peint l'homme par son mauvais côté. On nous raconte les révolutions qui détruisent les peuples, & on ne dit mot des causes qui ont conservé la paix & assuré la prospérité publique. Les faits changent de for-

me selon le génie des historiens. L'ignorance & la partialité les déguisent.. La critique, dont on fait tant de beaux discours, n'est souvent que la science de choisir entre plusieurs choses fausses, celle qui approche le plus de la vraisemblance. L'historien peint les faits plutôt que les hommes; ou si elle trace quelquefois des portraits, on ne voit les originaux que dans certaines circonstances particulières, dans leur habit de parade. Ainsi les jeunes gens doivent lire des vies. *Suétone & Plutarque* leur fournissent d'utiles leçons.

LES préceptes de morale, si on ne les appuie pas par des exemples, occupent l'entendement & laissent l'imagination froide & tranquille; les idées qu'ils font naître, n'ont point la force nécessaire pour être durables. Si l'on veut qu'elles pénètrent, il faut qu'elles soient confirmées par des faits. Si l'on néglige cette précaution, les enfans n'apprendront que des mots: il faut appliquer le précepte à des cas particuliers. Si les faits qu'on rapporte sont vrais, ils n'en feront que plus propres à atteindre le but, si ce ne sont que d'utiles fictions, ils ne devront point pour cela être rejetés. M. B. préfère les récits aux fables, lors même que les uns & les

autres font feints. Il désapprouve les contes des Fées & même les dialogues de *Me. le Prince de BEAUMONT*. Les estampes & les tableaux font d'un grand usage dans l'éducation. C'est pour cela que *M. B.* a joint des gravures à son livre élémentaire,

( La fuite , le mois prochain. )



II. FRANCE. LONDRES. *A Paris, chez Duchêne. 3. Vol. 8<sup>o</sup>. SECOND EXTRAIT.*

---

**L'**EXPORTATION des denrées est en Angleterre un objet sur lequel l'état encourage les Citoyens par les plus grandes récompenses. Cependant c'est moins l'abondance des récoltes que le peu de consommation du bled , qui les met en état d'en exporter beaucoup. Quelles sommes doit produire ce commerce dans un pays , où cette sorte de négoce est devenu un objet de spéculation , de calcul & de travail , auquel on consacre autant d'activité que d'intelligence.

QUANT à la noblesse commerçante, cet  
objet

objet traité tant de fois est une des causes de la grandeur de l'Angleterre. Malheur aux pais qui tiennent assez à leurs préjugés pour les préférer à des biens réels & à des acquisitions essentielles ! Les *Médecis* du XVe & du XVIe. siècle, les *Strozzi*, les *Spinola*, M. WALPOL, fils & neveu des célèbres WALPOL, Ministres de GEORGE II., tous ces héritiers d'un nom célèbre, n'ont pas eu la vaine morgue de mépriser ce qui est le véritable nerf d'un empire.

L'AUTEUR s'étend ensuite sur les plaisirs que l'on goûte dans les Sociétés que les Anglois nomment *Clubs*, ou *Cotteries*. Il suffira de rapporter ce que disoit un Anglois même, pour donner une idée de ce qu'on a prétendu faire en les établissant.

„ Vous autres françois, disoit-il à l'Au-  
 „ teur, vous êtes trop répandus, vous  
 „ vivez avec trop de monde; vous voyez  
 „ trop de gens & trop de choses, pour y  
 „ pouvoir affecter vos réflexions. Les So-  
 „ ciétés si étendues sont des eaux plates,  
 „ où rien ne jaillit. „ Ecoutons encore là-  
 dessus le Critique Anglois que nous avons  
 déjà cité plus d'une fois : ces cotteries  
 „ dont le point de ralliement tient de  
 „ près à la politique, sont essentielles à

„ l'instruction de la Nation. C'est un des  
 „ remparts de la liberté. C'est-là qu'un  
 „ membre de la Chambre des Communes  
 „ va puiser une idée de la façon de penser  
 „ de la Nation sur les points essentiels. J'ai  
 „ vu des cercles dans une République de  
 „ Suisse où j'ai séjourné. Ils sont assez  
 „ semblables à nos *Clubs* & ont produit  
 „ le même effet. ” Le bas peuple a aussi  
 ses cotteries. A *Ranelagh*, à *Vauxhall* même le plaisir y est sérieux. Et quelque grande que soit la foule, tout s'y passe sans tumulte ; il n'y a pas besoin de gardes pour maintenir la décence.

A sept milles de Cambridge est le village de Neumarcket, où se font deux fois l'année les principales courses de chevaux si estimées des Anglois. On y compte d'ordinaire jusq' à 200 Chevaux de course : la place a quatre milles d'étendue, bordée de piliers, de barrières & de nombre de pavillons en brique & en bois. Ces chevaux font d'ordinaire un mille en deux minutes, & l'on estime, qu'en allant de ce train on parviendroit de Londres à Constantinople en soixante-six heures. Les cochers ont tant d'affection pour ces quadrupèdes si utiles à l'homme, que jamais ils ne touchent de fouet, loin de les mal-

traiter comme on voit en d'autres pais; ce qui prouve encore mieux le caractère humain de ce Peuple.

LA mélancholie Angloise est un objet curieux à observer, mais le critique Anglois trouve que M. GROSLEY a trop multiplié les hypocondries. Il croit que cet Auteur a pris tous ceux qui n'exprimoient pas leur gaieté à la françoise pour des gens tristes ou mélancholiques. Quoiqu'il en soit, M. G. en examine les causes, les effets & les remèdes. Il est des causes physiques, telle que cette fumée qui épaisfit l'atmosphère à Londres, qui porte des parties terrestres & minérales dans la masse du sang; telle encore que l'usage de la biere, boisson qui appesantit d'autant plus la tête, qu'elle est plus legère & plus pétillante. Que l'on joigne à ces deux causes du *splén*, la quantité de viande qu'ils mangent presque sans pain, qu'ils n'estiment qu'en proportion de la graisse dont elle est chargée, & qui mêlée avec la biere ne peut former qu'un chyle visqueux & beaucoup de bile, & l'on aura des raisons satisfaisantes de cette maladie Angloise. A ces causes physiques joignez encore les causes morales.

L'ÉDUCATION est toujours publique

Par-là l'Angleterre ne se trouve point surchargée d'un peuple, qui aiant donné la plus belle partie de sa vie à un état qui ne produit que quelques ressources viagères, en passe le reste dans le célibat & dans l'inutilité pour soi-même & pour autrui. Les Universités réunissent tous les états & par-là même les rapprochent; mais tous les enfans y montrent déjà ce qu'ils doivent être. Sombres, peu souples, peu traitables, les exercices violens les emportent avec fureur. Les conversations de leurs surveillans leur apprennent à être politiques; la vie y est presque monacale. Les exercices de Religion sont très longs, ne disent rien aux sens & se réduisent souvent à des dissertations métaphysiques, qui ne parlent point au cœur. Suivant M. G., l'observation judaïque du Dimanche prive le laboureur & l'artisan de se réjouir ce jour-là, Point de spectacles, de jeux, de danses, de concerts & même de musique instrumentale, les papiers publics sont la seule ressource. Les grandes fêtes, toutes ces privations redoublent; cependant *la Religion est faite pour rendre l'homme heureux*; grande vérité contre laquelle on a commis bien des crimes. ¶ On pourroit reprocher à M. G., & son crisi-

que n'en a pas manqué l'occasion, de peindre les Anglois comme un Peuple superstitieux. Qui ne fait cependant que l'Anglois montre autant de fermeté que de liberté dans sa manière de penser. Depuis long-tems il a sù s'élever au dessus des préjugés, qui couvrent encore tant de Nations policées. Il en est d'un pais comme de ces nuages, où l'on voit tout ce que l'on a résolu d'y découvrir. Quant aux spectacles, tout le monde connoit le théâtre Anglois. Pour ce qui est des ouvrages de littérature, excepté le *Speçtateur* d'Addisson & le voyage de Guillivert, les autres livres sont presque tous fort sérieux. De ces causes résultent des effets caractéristiques: 1°. L'aptitude des Anglois pour les Sciences abstraites: Les BACON, les GILBERT, les BOYLE, les NEWTON, les HALLEY &c. &c. en font une preuve. 2°. Tout homme est homme d'état. De là ces révolutions, qui ont changé la face de l'Angleterre. 3°. L'orgueil national, qui multiplie les forces publiques, cet orgueil qui a produit ces merveilleux exemples de patriotisme, qui brillent dans l'histoire ancienne, cet orgueil, qui peut-être est l'unique patriotisme, que comporte la nature humaine.

. . . . . *Totam diffusa per artus*  
*Mens agitat molem, ac magno se corpore miscet :*

Le beau sexe le partage avec toute la vivacité que la mélancholie porte dans les affections. Telle est l'opinion de M. G. sur l'orgueil national ; mais en ce point il n'est pas d'accord avec son commentateur, & il trouvera des contractions chez tous les Peuples libres. La liberté, la sûreté, l'aisance, suite de la prospérité nationale, le droit de s'occuper des affaires publiques ; l'égalité des privilèges, l'habitude de jouir de tous ces avantages dès l'enfance, tout cela & bien d'autres prérogatives, doit inspirer à un Anglois l'amour de la patrie. C'est cet amour qui produit les grands sacrifices, qu'ils savent faire pour leur pays. Le sentiment de ces privilèges doit aussi produire une sorte d'orgueil national. Cet orgueil fondé sur des prééminences réelles est sans doute plus raisonnable que des prétentions nationales, appuyées sur des prérogatives chimériques, frivoles, qui n'ont d'autre appui que les écarts d'une imagination séduite. Tout ce qui honore la nation Angloise, honorant chaque citoyen, les hommes, dont les services, les con-

noissances & les talens ont illustré l'Angleterre, y jouissent de ce respect, de cette vénération, de ces hommages qui firent la plus douce espérance de tous les héros de l'antiquité; hommages rendus avec une chaleur inconnue à tous les hommes avilis par l'amour de l'argent, ou par la volupté. Cette chaleur qui distingua Rome & la Grèce se retrouve en Angleterre & y produit les mêmes fruits. Le *Musæum Britannicum*, le palais des Grands, les maisons du Peuple, les cabinets des Savans, ces grottes solitaires & sombres, que les gens opulens consacrent à la mélancholie dans leurs maisons de campagne, les estaminets même & les guinguettes sont ornées à l'envi de portraits peints ou gravés, de bustes de toutes grandeurs & en toutes matières, des BACON, des SHAKESPEAR, des MILTON, des LOCKE, des CROMWEL même. Dans la bibliothèque du Lord MORTON, Président de la Société Royale, les différens talens sont annoncés par un bas relief en peinture; & tous les grands hommes de toute Nation, en chaque genre s'y trouvent rassemblés, ayant à leur tête celui des Anglois, qui y a excellé. Le célèbre acteur GARRICK a fait élever un monument à l'honneur

de SHAKESPEAR. Ce morceau est magnifique en lui même & supérieurement beau par l'intention. M. GARRICK exprime noblement sa reconnoissance pour le Père de la Tragédie Angloise, en disant : *Si vivo, & valeo, sium est.*

WESTMINSTER est le grand dépôt des monumens érigés à la gloire de la nation. La statue de *Shakespear*, le monument de *Newton*, une statue du Docteur *BUSBY*, d'autres monumens élevés à *Hendel*, à *Cassaubon*, à *St. Evremond*, les tombeaux des Rois, l'épithape d'ELIZABETH, offrent une galerie intéressante pour l'histoire du génie & de la grandeur souveraine. Tel est l'orgueil des Anglois. L'auteur fait une distinction bien frappante entre les Peuples qui ont de l'orgueil & ceux qui n'ont que de la vanité.

LA vue de la postérité est la nourriture première de l'orgueil national & du patriotisme. Cette vue a procuré à l'Angleterre les plus beaux établissemens de la part des particuliers. Des hôpitaux fondés & la bourse bâtie par le Chevalier *GRESHAM*; la donation d'un jardin faite aux Apoticairens par le Chevalier *SLOANE*. Ce jardin, outre son étendue, est consacré à la culture des plantes les plus précieuses. Les

Médecins ont trouvé dans leur corps un bienfaiteur, qui leur a bâti la maison où ils s'assemblent; qui y a joint une riche bibliothèque. Ce bienfaiteur, qui de son vivant donna tout son bien pour l'entretien de l'établissement, est le célèbre HARVEY, si connu par la découverte de la circulation du sang. THOMAS GAY, libraire, a fondé un hôpital pour les incurables, dans le fauxbourg de Southwarck. Le Chevalier ROBERT COTTON, avoit réuni, à ses fraix, les débris les plus précieux des bibliothèques de tous les monastères; il y avoit joint des parties considérables des archives du Royaume. Tous les Anglois ont joui de sa collection de son vivant; à sa mort il l'a léguée au public. Les quartiers les plus éloignés de la ville manquoient d'eau absolument; le Chevalier HUGUES, MIDDLETON fit venir une rivière de la distance de vingt lieues. Le travail dura cinq ans. pendant lesquels il employa six cens ouvriers. HUGUES CLIPTON, Maire de Londres, né à Strafford, y a fait construire un pont qui a quatorze arches. Terminons ce détail honorable par cette foule de souscriptions, qui s'ouvrent & se remplissent chaque jour en Angleterre pour secourir l'indigence, réparer des malheurs

imprévu, aider au développement des idées & des vues, qui offrent quelque objet d'utilité.

LA gloire militaire qui a illustré les Peuples de la Grande-Bretagne, a de même son principe dans le caractère national & dans la mélancolie qui le domine. Elle peut beaucoup infliger sur la bravoure considérée comme mépris de la vie. L'historien du Chevalier BAYARD observe que son héros fut affligé, pendant sept années continues de la fièvre quarte; or ces sept années furent celles précisément qui établirent sa réputation. De ce mépris de la vie, naît parmi les Anglois le goût pour le suicide. Quelle que puisse être la cause d'un si grand mal, il est certain que l'Eglise Ang'icane a dans sa liturgie, une oraison particulière pour ceux qui sont tourmentés de la mélancolie. Les loix sont plus sévères contre ce crime que contre tous les autres. L'application n'est point un remède contre le goût pour le suicide. Les annales de la littérature anglicane sont remplies de pareils exemples. L'auteur rapelle entr'autres celui de THOMAS CREECH, auteur du meilleur commentaire que nous aions sur LUCRECE. Après de longs & inutiles efforts, pour en-

gager une jeune personne à répondre à son amour, il ne vit dans le siècle qui alloit s'ouvrir, qu'un siècle de douleur & d'angoisses. Il le prévint en se pendant vers la fin de l'année 1700. Le suicide a trouvé des défenseurs parmi les savans Anglois. JEAN DOUNE, l'un des premiers prédicateurs de Londres, sous JACQUES I, a prétendu prouver que l'homicide de soi-même est permis dans certaines circonstances.

MAIS qu'est-il besoin de traités sur cette matière? La mélancolie jette assez d'impétuosité dans la passion en général & dans celle de l'amour en particulier. De-là ces mariages mal assortis, si communs en Angleterre. Les jeunes gens qui ont encore leurs parens, ne peuvent s'établir sans leur agrément; mais on y supplée par la clandestinité, en bravant les Loix qui la reprouvent. Ces Loix sont à peu près les mêmes qu'en France; mais il s'agissoit de les abroger comme un obstacle à la population. Le bill trouva des oppositions dans la Chambre Haute, mais il reste aux parties une ressource ouverte dans l'indulgence du Chancelier de qui dépendent les affaires de ce genre.

NOUS avons mis sous les yeux de nos

lecteurs l'analyse du premier volume de Londres. Le critique Anglois a relevé quelques erreurs dans les notes dont nous avons rendu compte, il supplée à quelques omissions par un supplément qu'il nous reste à parcourir.

Si la Puissance législative est en Angleterre entre les mains d'un grand nombre de personnes, le pouvoir exécutif est resserré de manière qu'il a toute l'énergie nécessaire pour exécuter les plus grandes choses. Ce qui fait la perfection du gouvernement, c'est que tous les Anglois peuvent se regarder comme membres de la République-Monarchique. De là leur fierté, leur courage, mais aussi leur fermeté & conséquemment leur patriotisme. Un Anglois peut dire, j'ai une patrie; & ce langage convient dans la bouche du dernier païsan, comme dans celle du premier Seigneur. De cette sage constitution résulte la sûreté des possessions & celle de la personne de chacun des ordres de l'Etat. Dans les causes criminelles, chacun est jugé par ses pairs, selon les mêmes loix, suivant des formes invariables. On craint bien plus de punir un innocent que de laisser échapper un coupable. On peut dire en général qu'il y a peu de païs, où

le crédit ait moins d'influence dans les jugemens. Cet état heureux & tranquille de tous les Citoyens excite l'industrie, anime les efforts & porte les hommes aux plus grands sacrifices pour la patrie. L'influence des Seigneurs dans la Chambre des Communes & par leur moyen celle du Roi est un avantage réel, plutôt qu'un défaut du Gouvernement d'Angleterre. Les Seigneurs, propriétaires des plus grands fonds tiennent à la patrie par des liens plus forts. Ils peuvent se former un système suivi dans l'administration & lui donner ainsi plus d'uniformité & d'énergie. Mais un vice très réel & cependant très commun, c'est la corruption des membres du Parlement. On achète les voix des Electeurs, & l'on vend son suffrage dans la Chambre ou au Roi, ou à un certain parti. Malgré ce désordre si souvent reproché & toujours subsistant, il n'y a point de nation, qui ait un système d'aggrandissement plus suivi. Depuis la Reine ELISABETH à GEORGE III., le système général n'a point changé, quoiqu'il ait été souvent suspendu. On augmente le nombre des matelots par toutes les voies possibles; on favorise le commerce passif des Nations qui ont avec l'Angleterre un commerce actif. Si l'on

met des impôts, ils retombent principalement sur les consommations, afin qu'ils reviennent sur les terres par le plus grand cercle possible. On favorise l'agriculture. Les manufactures qui mettent en œuvre les matières premières du pays, obtiennent la première faveur.

ON a senti en Angleterre que les productions d'un pays en font la richesse la moins dépendante. C'est cette idée qui a dicté les loix en faveur de l'entretien des bêtes à laine, contre l'exportation de ces laines & celle de la terre à foulons. C'est pour cela qu'on conserve de grandes communes principalement destinées à la nourriture des brebis. Il n'est point de pays, où l'on mange tant de moutons & ce goût n'est point l'effet du hasard. Pour sentir la sagesse de ces arrangemens, il n'y a qu'à les comparer avec ceux de l'Espagne, qui vend la plus grande partie de ses laines & qui surcharge de droits les étofes faites dans le pays. Il existe un Acte depuis l'an 1688, qui assure une récompense à celui qui exporte le bled, lorsqu'il est au dessous de 48 schelings le quartier, & qui défend de l'exporter lorsqu'il est parvenu à 50 sch. Il arrive de là que le Peuple achète rarement du bled au dessous

de 40 sch. & qu'il parvient souvent à 55 & 56 sch., enforte qu'alors le Peuple ne peut plus subsister. On a dit qu'il falloit abolir la prime, mais ce seroit porter un coup funeste à la Nation. D'autres pensent qu'en fixant la prime & l'exportation à un moindre terme, savoir lorsque le froment seroit à 42 sch. ce seroit un tempéramment, qui sans nuire à l'agriculture favoriseroit le Peuple & les Manufacturiers. Quoiqu'il en soit, l'agriculture fleurit en Angleterre. On compte que depuis 25 ans le prix des terres a augmenté dans la porportion de 5 à 8. On estime le revenu national de l'Angleterre à 82 millions de livres sterlings; que si l'on compare ce produit avec celui de la France, on pourroit, d'après les observations de divers Auteurs, l'établir dans la proportion de 5 à 2. Mais sans nous arrêter à la précision des calculs, il demeure incontestable que l'Angleterre surpasse la France dans la quantité & la valeur des productions, proportion gardée de l'étendue des deux pais. Si d'un autre côté, nous considérons l'avantage du terroir qui est pour la France, nous en concluons encore que la culture doit y être moins parfaite. Si l'on cherche les obstacles qui s'arrêtent,

on les trouvera en France dans la nature & la perception de l'impôt.

LE Commerce est pour l'Angleterre une nouvelle source d'opulence. Il est sans doute plus considérable que celui des autres Puissances commerçantes de l'Europe. La Grande-Bretagne a actuellement plus de 160 vaisseaux de guerre & 300 frégates. Durant la dernière guerre, elle a entretenu jusqu'à 80,000 Matelots. Le nombre des vaisseaux Marchands va de 7 à 8000, sans y comprendre plus de 2000 bâtimens destinés au transport du charbon, ou à voiturer les marchandises de port à port. Un des plus grands objets du commerce de ce pays est sans contredit les étofes de laine; draps, flanelles, pluches, fatins, damas, camelots, bas, &c. Ces articles font l'avantage de la balance du commerce de l'Angleterre dans tous les pays, où elle est en sa faveur. Les cuirs tannés & les peaux préparées, les souliers, les bottes & d'autres ouvrages font encore un objet très considérable: Les quincalleries, les merceries & les ouvrages d'acier qui se font à *Birmengham*, à *Londres* & ailleurs font une autre genre de commerce très avantageux, à cause du prix de la main d'œuvre. On tire des Colonies des tabacs &

& un grand nombre d'autres articles que l'Angleterre paye avec ses propres deniers , & qu'elle vend avec profit. Les toiles prennent sensiblement faveur : En 1768, on en a fait en Irlande pour 500, 000 Liv. st. D'après le bilan de l'importation & de l'exportation de l'Angleterre , depuis 1716 jusqu'en 1760 , il paroît que l'Angleterre , à prendre un terme moyen , a un bénéfice de près de trois millions & demi de L. st. par an , mais comme la nation paye à l'étranger un million d'intérêt pour sa portion dans la dette nationale , on pourroit peut-être réduire le bénéfice du commerce à un peu plus de deux millions. L'Angleterre fait beaucoup d'affaires avec le Portugal , à qui elle fournit des marchandises de toutes ses manufactures , contre des vins , quelques soyes , des fruits , quelques drogues , quelques pierreries & beaucoup d'or. Avec l'Espagne , son profit n'est pas moins étonnant : En 1758 , il fut de 1 , 200 , 000 L. st. La balance avec la France est à peu près égale , si l'on n'a point d'égard à la contrebande. Mais les Anglois perdent avec la Suède , d'où ils tirent les cuivres & le fer , & avec la Russie , qui leur fournit les bois de construction , les chan-

vres, les toiles grossières, le godron & le salpêtre.

ON estime que la masse d'argent qui circule en Angleterre est de 38 millions de L. st. ou 855 millions de L. de France. Celle qui circule en France est de 1500 millions de Livres de France; ce qui établit la proportion entre la France & l'Angleterre, comme 300 à 171. La différence de la circulation entre les deux Royaumes est encore plus sensible. En Angleterre, elle est plus vive, plus active, plus étendue & plus égale. Les manufactures sont plus partagées çà & là dans le pays, Les Seigneurs & les riches négocians vivent beaucoup plus à la campagne. Aujourd'hui encore, le plus grand nombre vit neuf mois de l'année sur ses terres. C'est là où ils étalent leur magnificence: C'est dans ces châteaux répandus de toutes parts en Angleterre, qu'il faut chercher des indices de l'opulence Angloise. Londres s'agrandit, il est vrai, à l'exces, mais c'est principalement par l'établissement des négocians, des marchands, des ouvriers, des rentiers, entorte que cet accroissement fait moins de mal à l'Angleterre, que celui de Paris à la France. D'ailleurs le luxe des Anglois n'amolir

point autant le caractère de la nation. Ils mènent à la campagne une vie plus active, leurs plaisirs sont des fatigues. Afin que le luxe nuise le moins qu'il est possible à la nation, le Gouvernement a prohibé tout ce qui pouvoit faire tort aux manufactures du pays : il a chargé de droits excessifs les marchandises des nations avec lesquelles l'Angleterre fait le commerce le moins avantageux.

LES taxes, en Angleterre, rendent 11 millions de L. st. par an. Aucun des droits royaux n'est mis en ferme, & la régie ne coute que 4 pour cent. Ainsi la nation ne paie pas-tout à fait le septième de son revenu que nous venons d'estimer à 82 millions. En France, le revenu du Roi qui entre dans le trésor est de 270 millions de L. de France. Les impôts sont en ferme, & la perception coute au moins le 15 pour 100. Ajoutez environ 40 millions pour les pais d'état & le clergé. Il en coute donc 350 millions au Peuple, ce qui fait la septième partie du revenu national, si ce revenu est de 2100 millions. Quoique l'impôt territorial soit fixé à 4 schelings par Livre, comme cela fut réglé au tems de la révolution, sur l'indication des propriétaires, &

& lorsque l'agriculture étoit beaucoup moins florissante, il se trouve qu'il est fort inégal. Le taux n'est actuellement qu'environ un 14<sup>e</sup> du revenu, que le propriétaire retire des terres, & un 25<sup>me</sup> de tout le revenu national. Il n'est pas aisé de déterminer l'impôt territorial en France; il est plus fort, plus irrégulier qu'en Angleterre, par là même très onéreux, recueilli d'ailleurs d'une manière dure, & qui est une source perpétuelle de vexations. On peut comprendre que la partie la plus considérable de l'impôt en Angleterre tombe sur les consommations, ce qui est dans le vrai système de la politique. En France, il n'en est pas ainsi, les impôts sur la consommation ne vont qu'à un quinzième de la somme que paie annuellement la nation. Il faut sans doute chercher dans cette différence une des causes de l'infériorité de la culture & des produits des terres en France.

SI après toutes ces idées, on compare la France, l'Espagne & le Portugal avec l'Angleterre & la Hollande; on peut se convaincre que ce ne sont pas les circonstances physiques, qui font la prospérité d'une nation, mais que c'est principalement les circonstances morales d'une bon-

ne administration. Ces premiers états ont pour eux le sol & ses productions, & une heureuse température; ceux ci ont en leur faveur la liberté & une administration systématique. Le Clergé & le Monachisme content beaucoup à ces premières nations; dans celles-ci, tout l'argent circule au profit de l'industrie. Là les richesses sont accumulées sur un plus petit nombre de consommateurs, ici, elles sont réparties sur tous les ordres. Concluons enfin que si le moral étoit en harmonie avec le physique de ces belles contrées, leur supériorité sur les autres Peuples, seroit aussi grande dans la puissance & les richesses, qu'elle l'est dans la fertilité & les douceurs d'un beau climat.





### III. PARTIE.

---

## PIÈCES FUGITIVES.



#### I. DISCOURS SUR LE SUJET PROPOSE' PAR L'ACADE'MIE DES SCIENCES, BELLES - LETTRES ET ARTS DE BESANÇON POUR L'ANNE'E 1768.

*Combien il est dangereux d'accorder trop de considération aux talens frivoles, par M. ETHIS, Commissaire provincial des guerres au Conté de Bourgogne.*

---

**C**'EST au talent réel, au talent solide, que la considération est dûe. Un applaudissement passager, l'éloge de l'instant, ne lui suffisent pas, & le grand homme dans tous les genres doit jouir d'un état permanent d'estime. La distinction établie entre l'homme supérieur & l'homme ordinaire, nourrit dans l'ame de l'un, allume dans celle de l'autre, l'ambitieux desir de ne point avoir d'égal, & de se surpasser toujours soi-

même. Cette distinction, qui consiste dans l'estime publique, seroit non-seulement déplacée, mais dangereuse & funeste, si l'illusion ou la séduction en faisoient le partage des talens frivoles.

Il appartenoit à des citoyens vertueux & éclairés, à un Sénat littéraire, d'inviter les vrais talens à prendre eux-mêmes leur défense contre les frivoles usurpateurs de leur gloire. L'importance du sujet annonce assez que la Société respectable qui le propose est en même tems la plus digne de le juger. Que n'ai je le génie de ceux qui m'écoutent ! Je pourrois regarder cette cause comme la mienne, mais c'est celle du bien public. Je parle pour la patrie ; & si je n'ai pas l'avantage de frapper ici par l'éclat des talens, j'aurai celui de les faire honorer dans les autres.

Une noble ambition est l'ame du talent solide & utile ; la vanité est l'aliment du talent stérile & frivole. L'un cherche à servir les hommes ; le but de l'autre est de les amuser. Le premier entretient le feu des arts, le ranime, le communique : le second ne cherche qu'à faire éclater des étincelles sans chaleur. Le vrai talent répand au loin, & à grands flots, une vive lumière, semblable à celle d'un beau jour qui colore & vi-

vif la nature. Les foibles lueurs du talent frivole ne reffemblent qu'à la lumière incertaine & trompeufe de l'afre de la nuit. De grandes vûes , de grands efforts, l'amour du bien & de la perfection , voilà ce qui diftingue le talent toujours jaloux d'honorer la patrie , & plus flatté de lui être utile que de la trouver reconnoiffante. Des agrémens fuperficiels , des objets ftériles , & fur-tout la nouveauté , voilà ce qui occupe le talent frivole , toujours borné à plaire à l'élégante oifiveté , & jamais plus content de lui-même que lorsque les vrais talens ont le plus à fe plaindre de lui. Voyez l'abeille induftrieufe, appliquée à choisir les fucs dont elle va compofer le miel pour les hommes, & la cire pour les Dieux ; elle eft l'emblème du talent laborieux & folide. Le papillon promenant fon inconfiance de fleurs en fleurs , fufpendu fur la pointe de leurs feuilles légères agite fon aîle brillante. Son éclat s'évanouit avec l'inftant : il nous offre l'image du talent frivole.

Tel eft cependant le délire de l'eftime gratuite dont il s'honore lui même , qu'il ofe aspirer à l'eftime publique. Dangereux pour la fociété , puisqu'il lui eft inutile ; que ne lui fait-il pas craindre encore s'il

en obtient la considération qu'il desire? Lui-même la puniroit de son injustice.

Portez vos yeux sur le spectacle du monde; que le flambeau de la philosophie conduise vos regards; suivez dans ses effets la considération accordée aux talens frivoles, & prononcez; vous avouerez bientôt, qu'elle tend à la dégradation des talens & des vertus; qu'elle en étouffe jusqu'aux germes pour les siècles futurs; qu'en un mot elle est fatale aux Lettres & aux Arts, & que par la dépravation des mœurs elle prépare la révolution des Empires.

## PREMIERE PARTIE.

**N**ON, l'on ne peut accorder une véritable considération aux talens frivoles, sans devenir complice d'une usurpation contre laquelle la raison & la vérité réclament; elle est la récompense du mérite, la seule qui lui convienne & qui puisse l'honorer. Associer les talens frivoles à cet hommage, c'est l'avilir: l'accorder au préjudice des talens véritables, c'est leur faire un larcin, c'est les jeter dans une humiliation décourageante. Dites nous, hom-

mes plus frivoles que les talens mêmes qui vous éblouissent , dites - nous ce que deviendra le ressort puissant de l'émulation , si ces mortels asservis au caprice de la mode , esclaves du besoin d'amuser , sont jugés dignes des mêmes honneurs que des citoyens qui , prodigues de leur vie ou de leurs travaux , augmentent sans cesse le nombre des faits célèbres , ou le dépôt des connoissances humaines ?

Quel est le philosophe qui ne refermeroit pas avec indignation le Temple de la Gloire , s'il y voyoit le front de Roscius couvert des palmes de Regulus ; les complaisans de Néron assis à côté de Mécène & d'Agrippa ; Gallus couronné des Lauriers d'Horace , & la statue de Marc. I\* sur le même rang que celles d'Archimède ou de Newton ? N'en doutons pas , cette con-

---

\* *Nota.* Fameux - Maître de danse à Paris , très - avantageux , très - fat & très - considéré. Il avoit eu pour écolier Milord \*\*\* il apprit qu'il étoit élevé aux honneurs du Ministère dans son pays : je m'étonne , dit-il , qu'on ait pu faire quelque chose de cet homme , je n'ai jamais pu en tirer deux pas de menuet.

fidération déplacée éteindroit bien-tôt le feu conservateur que l'émulation nourrit sur l'autel de la Gloire ; elle flétriroit dans le cœur humain cette ambition sublime où l'ame puise une confiance vertueuse & hardie qui la rend capable de s'élever à tout , de tout exécuter. Cette étrange & barbare confusion , qui porteroit le caractère de l'injustice & de l'ingratitude , ne feroit pas regretter sans doute au bon citoyen d'avoir fui l'oisiveté des cours pour apprendre à servir sa Patrie dans les combats ou les négociations ; à l'homme de lettres , d'avoir veillé dans une retraite laborieuse pour éclairer les siècles ; à l'artiste profond , d'avoir dirigé son génie vers des objets d'utilité publique. Le vrai talent & la vertu ne regrettent jamais d'avoir parcouru une carrière pénible , s'il peut en résulter une action ou une vérité utile : mais qu'elle est l'ame insensible à l'injustice , inaccessible au découragement ? L'estime de nos semblables est nécessaire à cette ardeur qui tend à la perfection : elles croissent , s'affoiblissent , disparaissent en même tems. Tel eut porté dans les armées la science des Scipion & des César , qui trouvant une considération plus facile à acquérir , ne devient qu'un courtisan

aimable; tel eût éclairé, enrichi la postérité par le fruit de ses veilles, qui se borne au facile travail de quelques productions éphémères, dont le succès trop certain suffit à sa vanité; tel enfin eût fait servir les recherches de la physique, les trésors de la chimie, à multiplier les moyens de réparer notre santé & nos forces, de faire fleurir l'industrie humaine, d'étendre la sphère des sciences & les branches du commerce; mais ne craindra-t-il pas de perdre le fruit de ses pénibles découvertes, lorsqu'il verra des citoyens préférer celui qui les amuse à celui qui les conserve ou les enrichit; fixer leur oisiveté sur de vains prestiges dans ces lieux où la Physique, faite pour instruire, n'est employée qu'à surprendre?

Suivons-la dans ses progrès, cette fatale estime accordée aux talens frivoles; voyons-la confondre les idées du beau, du vrai, de l'honnête; effacer jusqu'aux vestiges des monumens élevés par la main du Génie; remplacer les chefs-d'œuvres par d'agréables bagatelles, & répandre insensiblement sur tous les arts une nuit plus sombre peut-être que celle de l'ignorance. Déjà la scène française en paroît obscurcie. Sublime Corneille ! vous seriez encore

notre modèle, sans la facilité d'admirer un nouveau genre, qui ne peut être le vrai puisqu'il n'a pas été le vôtre. Rappelons-nous les beaux jours de notre théâtre, parcourons - en les chefs d'œuvre. A la suite de Melpomène nous verrons toujours marcher la haute prudence, le courage & la vertu. Dans ces drames merveilleux, qui fixent l'apogée littéraire de la nation, de grandes causes sagement combinées amènent de grands effets. Là c'est la politique profonde, qui calcule les événemens des siècles, & la destinée de Empires. Ici, l'art de la guerre déploie son génie & ses ressources. Tantôt d'utiles leçons caractérisent en traits de feu le modèle du grand Roi & du citoyen illustre. Ces ouvrages immortels sont le code de la vertu, de la science de regner ou de servir honorablement les Nations & les Monarques.

C'est au génie créateur de Cinna, c'est à l'harmonieux Auteur de Phédre, à la verve mâle & nerveuse qui a mis Electre sur notre scène, à la Muse inimitable & féconde qui produit Alzire & Mérope, qu'il est j ste d'offrir l'hommage vit & pur d'une considération sans bornes. Que l'admiration publique leur élève d'éternels mô-

numens ; prodiguons les fleurs & les lauriers. Mais si , par l'effet d'une prévention fatale , d'un enthousiasme aveugle , vous décernez les mêmes honneurs à ces Ecrivains qui croient atteindre & surpasser nos Maîtres , & dédaignent d'en suivre les traces , j'entends déjà les siècles à venir qui vous rendent comptables de la décadence de notre scène. Que font en effet , pour la plûpart , les sujets de ces drames modernes qui usurpent des succès que le bon goût défavoue ? Des événemens qui n'ont rien de piquant que le défaut de vraisemblance ; un enchaînement de circonstances impossibles ; des extrêmes en bien comme en mal auxquels l'humanité n'atteint jamais ; des catastrophes bizarres ; des épisodes que l'imagination multiplie & entasse sans choix ; quelques sentences qui tiennent lieu de poésie & de coloris ; tels sont les objets de nos applaudissemens , & les effets trop sensibles de la considération accordée à des talens frivoles.

Loin de nous cette maxime , que l'art crée les Orateurs. L'éloquence appartient au génie ; son germe est dans le sein de la nature ; elle seule le fait éclore , & ce principe développé par la connoissance des

hommes , dirigé par l'étude des passions , se perfectionne par le travail. Pour être entrés en lice , de jeunes athlètes , éniivrés de quelques essais , se mettent avec confiance au nombre des Orateurs : mais quels sont leurs titres ? Je les ai lu sans être instruit , je les ai écouté sans être ému. Quelle impression , en effet , pouroit résulter de cet insipide assemblage d'ornemens , d'épithètes parasites , de ces figures fausses & outrées qui , loin de faire sentir les objets , les déplacent ou les font disparaître ; de ces contrastes étudiés qui ne disent rien à l'ame ; de ces antithèses qui brillent ; de ces paradoxes qui étonnent ! Est - ce donc là cette simplicité sublime & brûlante de Démosthène , cette harmonie pathétique de Cicéron , cette chaleur de Bossuet , ce naturel de Cochin ? Si vous décernez des palmes à des Orateurs frivoles , craignez de voir tarir les sources de cette éloquence qui embrase en inspirant l'attendrissement ou la terreur , la vengeance ou la pitié , le mépris ou l'admiration ; de cette éloquence impérieuse qui fait passer avec rapidité dans l'ame de celui qui écoute , les affections de celui qui parle.

Le sort des annales du monde est entre

vos mains. L'exactitude & l'impartialité des Historiens dépendent de la considération que vous accordez à la manière d'écrire l'Histoire; elle doit transmettre à la postérité les faits importans, imprimer l'horreur & la honte des crimes célèbres, former les grands Généraux, les Ministres éclairés & les citoyens vertueux. Qu'elle nous instruisse du progrès des arts & du commerce, de la perfection des mœurs par celle de la législation; voilà son but. Refusez donc vos applaudissemens à quiconque osera oublier les caractères essentiels de ce genre d'ouvrages; à ces lâches Historiens, qui prodigues de mensonges & de flatteries, couvrent le vice du masque de la vertu; à ces Historiens minutieux, qui sacrifient les détails des conquêtes, des loix, des finances, de la population, des mœurs pour offrir à l'avidité curieuse des anecdotes domestiques, souvent infidèles, presque toujours inutiles; à ces Historiens légers, qui dégradent la majesté du genre par le ton de l'épigramme; à ces Rhéteurs enfin qui entassant des portraits de fantaisie, semblent plutôt écrire l'histoire de leur imagination que celle des faits, des tems & des personnes.

Céleste Poésie! langage fait pour célèbres

brer les Dieux & pour inspirer la vertu aux hommes ! ne profanez jamais ces fonctions augustes. Une Muse licentieuse peut chercher à vous avilir : mais c'est par notre indignation qu'il faut arrêter ses efforts effrénés. Si quelquesfois nous daignons sourire à Anacréon , lorsqu'il chante Bataille & Glicère , réservons notre admirations aux harmonieuses leçons de Despreaux. Un ruisseau qui serpente & s'éloigne à regret d'une prairie émaillée , les amours des tourterelles plaintives , des bocages toujours heureux , peuvent fixer un instant nos regards ; mais gardons - nous d'égaliser le chalumeau à la trompette , & la Muse des Chaulieu aux Chantres d'Achille , de de Didon & de H E N R Y.

Dignes enfans d'Appelles , le mélange de vos couleurs anime l'illusion savante que produisent la chaleur de l'invention & la correction du dessin. Tantôt vous présentez à nos yeux étonnés le passage audacieux du Granique ou du Rhin , tantôt d'une main hardie , vous imprimez la terreur qui regne aux champs de Mars & votre pinceau nous rappelle les images funèbres ou les feux brillans de la victoire (1)

---

(1) *Bataille d'Alexandre de Lebrun.*

tantôt mêlant aux ombres de la nuit la lumière effrayante des tempêtes (2) vous peignez les abîmes de l'onde soulevée, & la mort suspendue sur la tête des Matelots; ou bien, prenant une teinte plus riante, vous faites naître la douce paix de l'ame (3) en nous montrant des paysages frais & variés, des Bergers simples & heureux, un ciel azuré, de fertiles coteaux; enfin, donnant la vie & l'expression du sentiment à la toile inanimée (4), vous excitez l'attendrissement & le respect dans le tableau d'une famille attentive à remplir le plus saint des devoirs à l'égard d'un père que les glaces de l'âge ont privé du mouvement. Mais, quoi! pourroit-on oublier vos efforts ingénieux, négliger vos précieuses productions? Sur les ailes de la nouveauté, sous les auspices de la mode, des genres bizarres viennent partager l'attention & la considération que vous méritez. Quel caprice semble vouloir ramener la Peinture vers son berceau, en affectant l'uniformité de la couleur! Quel est ce tissu

(2) *Tableaux de Vernet.*

(3) *Paysages de Ternier, &c.*

(4) *Tableau de Greuze.*

de cheveux, dont l'assemblage ne peut imiter la nature vivante ni la nature morte ? Il étonne les yeux ( 5 ) ; l'adresse de l'Artiste fait oublier la frivolité de l'ouvrage & le défaut d'imitation , & les Elèves de Vanloo deviennent les disciples de la mode.

Où sont ces beautés simples & mâles qui caractérisoient l'antique architecture ? Faibles Artistes , féconds en futiles ornemens , c'est en vain que vous vous parez du titre Architectes : la Grèce , la mère des arts , vous l'aût refusé ; tandis que des hommes frivoles vous applaudissent & achèvent de corrompre votre goût , elle vous défavoue par ces monumens pompeux & hardis qui constatent sa supériorité , & dont les ruines confondues offrent encore plus de beautés que vos chefs - d'œuvres.

Quelle influence n'a pas sur tous les objets la considération accordée aux talens frivoles ! Comme en tout genre il est plus aisé de plaire & d'amuser que de faire de grandes choses ; si l'on obtient également la considération par des moyens si

---

( 5 ) Peinture en cheveux , dont l'invention est toute récente.

différens , le choix d'un esprit léger , d'une ame pusillanime , est bien-tot fait.

Les Sociétés sont les Tribunaux qui régulent la conduite des Littérateurs & des Artistes ; les uns & les autres exigent des suffrages , ils sont l'aliment des talens. Si vous en accordez à l'élégance qui plaît , comme à l'éloquence qui persuade , aux étincelles de l'esprit , comme au feu du génie ; à celui qui parle un jargon agréable , comme à celui qui écrit pour la postérité ; à la Muse de Vadé , comme à celle de Rousseau ; au burin de Carlot comme au ciseau de Bouchardon , vous vous flattez en vain de conserver ce vrai goût qui seul assure l'existence des Auteurs & des ouvrages. Tous peuvent cueillir des fleurs dans les avenues du Parnasse ; il est permis à un petit nombre de pénétrer dans le Sanctuaire des Muses Si l'on moissonne aisément les mêmes lauriers , si l'on obtient sans effort les premières couronnes , qui de nous aura le courage de descendre encore , le flambeau à la main , dans les tombeaux antiques , pour consulter ces mânes révérees qui créèrent & transmirent les règles du beau dans tous les genres ? Vous ne verrez plus ces productions nerveuses qui annoncent l'é-

Élevation & la supériorité de l'esprit humain  
 Des couplets froids inonderont vos cer-  
 ves (6), une Muse triviale & bouffon-  
 ne fera rétentir la Scène lyrique de ses ac-  
 cens, la parade obscène & burlesque usurpe-  
 ra vos Théâtres; la lecture des petits ro-  
 mans remplacera l'étude de l'Histoire que  
 déjà l'on abandonne; l'Architecture ne  
 consacra plus ses veilles à des monumens  
 dignes d'elle; son génie s'éteindra dans la  
 Symétrie monotone de quelques décorations  
 mesquines, ou dans l'arrangement de vos pe-  
 tites-maisons. La Sculpture enfin négligeant  
 l'embellissement de nos places publiques (7),

(6) On ne contesloit point à Sparte le  
 petit mérite des Chansonniers, mais cette  
 sage République proportionnoit la récompen-  
 se à l'utilité du talent: on les couronnoit de  
 myrthe, ils étoient ensuite conduits en céré-  
 monie hors des portes de la ville, avec invi-  
 tation de n'y pas rentrer . . . . . Eh bien tant  
 mieux! diront nos agréables, c'est tout ce  
 qui peut arriver de plus fortuné que d'être  
 honorablement chassé d'une Ville où il faut  
 s'ennuyer utilement.

(7) Nous avons encore des élèves des  
 Bouchardon, des Girardon, &c. Ils mar-



*Plus on le voit , plus il touche :*  
*Dès qu'elle parle , il sourit ;*  
*Dans ses yeux , & sur sa bouche*  
*Toujours on le reconnoit.*

*C'est lui qui pour elle apprête*  
*Les tributs de l'amitié :*  
*Qu'on la chante , ou qu'on la fête ,*  
*Il est toujours de moitié.*

*Tous ses vœux lui sont fidèles :*  
*Il est son premier sujet ;*  
*Bien qu'il ait quitté ses aîles ,*  
*Toujours on le reconnoit.*

\*XX\*  
 III. LOGOGRIPHE NOUVEAU.

**D**ans le noble dessein de ne tromper personne ,  
 J'avertis que mon nom est souvent adjectif ;  
 Et qu'à présent je ne me donne  
 Qu'en qualité de substantif  
 Pour dire plus encore , & pour la rime ,  
 Un je ne sais quoi qui m'anime  
 Me rend genre végétatif ;  
 Par cette qualité dernière  
 Je répands sur les mœurs une vive lumière :  
 Le beau sexe sur-tout peut apprendre de moi ,  
 ( S'il veut que sa pudeur se conserve parfaite )

*Qu'il faut se défier de soi ,  
 Et faire une sage retraite ,  
 Dès qu'on voit naître le danger.  
 Sous la forme où je dois paroître ,  
 Neuf membres composent mon corps.  
 C'a, Lecteur , fais quelques efforts ,  
 Pour deviner qui je puis être.*

*Mes membres avec art transportés , replacés ,  
 Pour me connoître à fond t'occuperont assez  
 Prends les quatre premiers , & tu vas reconnoître  
 Un des plus beaux trésors que le ciel t'ait donné.  
 On m'apelle commun , & moi je te déclare  
 Que parmi les mortels par le vice entraînés.*

*Souvent je ne suis que trop rare.*

*Oui ; je suis pour l'esprit humain  
 Un des meubles les plus utiles ;  
 Mais pour mieux m'illustrer en fin ,  
 La célèbre province , où coule un jus divin ,  
 Me range avec éclat au nombre de ses villes.*

*Bien d'autres noms me sont donnés ;*

*En mainte autre façon mes membres combinés ,*

*Je redeviens mainte autre chose*

*Eh quoi ? me diras-tu . . . . Devine , si tu peux :*

*Quant à moi , Lecteur , bouche close.*

*1. s Je suis adverbe & préposition ;*

*Je ne parle jamais que sous condition :*

*Mais prise absolument je suis note en musique.*

*Avec plus de clarté veux-tu que je m'explique ?*

7. 8. 9. *Je renais avec bien plus d'éclat ;  
Je deviens un Saint que l'on chomme  
A Paris aussi bien qu'à Rome.  
Et qui fait l'ornement d'un suprême Sénat.  
Oui ; Patron d'un corps très illustre ,  
Mon nom lui donne un nouveau lustre ,  
Mais quels tristes objets à mes yeux sont offerts ?*
2. 7. 9. *Que de maux j'ai fait à l'univers !  
Mes enfans dégradés en gemissent encore.*
5. 1. 4. 5. *Je fus une Divinité ;  
Mais aujourd'hui nul peuple ne m'adore.  
8. 7. 3. Je suis une liqueur  
Qu'en plus d'une chanson l'on appelle divine :  
Mais si j'ai la vertu de réjouir le cœur ,  
Je suis de la raison trop souvent la ruine.  
Moi-même , tu le vois , je me fais mon procès ;  
Ne me prends donc jamais avec excès ,  
Si tu veux toujours être sage.  
Au reste , épargne toi le soin ,  
Si tu veux me trouver , de me chercher bien loin.*
3. 2. 1. *Tu me tiens au milieu du visage,  
Mon orgueil souffriroit à me mettre plus bas.  
Or voyant que je prends une place assez haute ,  
Cher Lecteur , ce n'est pas ma faute ,  
Si tu ne me devines pas.*

---

Le mot de l'Enigme du mois passe est LIVRE ;  
& celui du LOGOGRIPE est SOULIER, dans lequel  
le Lecteur intelligent trouvera , s'il veut s'en don-  
ner la peine , les mots indiqués.



## IV. PARTIE.

---

# LE NOUVELLISTE SUISSE,

OU  
ANNALES POLITIQUES  
DE L'EUROPE.

---

### ITALIE.

**R**OME. Nous réunirons dans cet article tout ce que l'on a appris de plus essentiel & de plus certain touchant les opérations des Russes dans la Morée. On donne d'abord comme authentique une relation dont voici le précis. L'escadre de l'Amiral Spiritow arriva à Passawa sur la fin de Février. Divers obstacles l'empêché-

rent de d'harquer fans délai les troupes qu'elle portoit. Les Turcs profitèrent de cet intervalle pour ravitailler les principales places de la Morée. Le Comte Théodore Orlow prit terre vers le milieu de Mars avec 500 Russes. Plusieurs milliers de Mainotes se joignirent à lui. On entreprit le siège de Coron qu'il fallut lever. Le Comte Alexis Orlow, Commandant en chef, étant arrivé au commencement d'Avril, établit son camp près de Navarino. Le siège de Sadras fut résolu, mais ne put s'effectuer par l'arrivée d'un corps de Dulcignotes qui battirent les Grecs partisans des Russes. Des intelligences ménagées dans Tropolizza sembloient en assurer la prise; mais elles n'eurent aucun effet, & le siège de Coron qu'on entreprit ensuite n'eut pas plus de succès. On tenta de nouveau d'attaquer cette place de même que celle de Coron à l'aide des renforts amenés par le Contre-Amiral Elphinston, mais on fut obligé de se retirer après un combat contre un corps d'Abanois fidèles à la domination Ottomane, dans lequel le Prince Dolgorucki abandonné des Mainotes reçut un échec. Depuis lors, les entreprises sur terre ont été interrompues, & divers avis ont annoncé que les Russes abandonnant

la Morée s'étoient tous rembarqués vers la fin du mois de May. Quoi qu'on ait publié qu'il avoient fait une nouvelle descente, cependant l'évacuation entière de cette presqu'Isle se confirme de plus en plus. Quant aux opérations sur mer, le Contre-Amiral E'phinston étant heureusement arrivé sur les côtes de la Morée, avec tous les vaisseaux de son escadre renforcée par quatre batimens achetés & armés en guerre à Ancone, il a fait voile pour l'Archipel ayant à bord le Comte Théodore Orlow. Il a rencontré près de l'Isle de Metelin une partie de la flotte Ottomane que le Capitan Bacha avoit détachée & qui a été battue, après quoi tous les Vaisseaux Russes se sont réunis pour former de nouvelles entreprises.

L'escadre Danoise destinée contre Alger a paru à la rade de cette ville. L'Amiral Kaas qui la commande a demandé au Dey de la part du Roi, la restitution de tous les batimens Danois pris par les Algériens & de leur cargaison, de même que la liberté de tous les sujets de la même nation qui s'y trouvent dans l'esclavage. Ce que le Dey ayant refusé absolument & de plus ayant fait tirer sur les vaisseaux Danois, l'Amiral a commencé à bombarder la vil-

le avec un tel succès, qu'on ne doute pas qu'elle ne soit contrainte de se soumettre pour prévenir son entière destruction.

Il s'est élevé quelques difficultés entre la Cour de Naples & le grand Maître de l'ordre de Malthe, au sujet de certaines prétentions que forme S. M. Sicilienne sur les bénéfices que cet Ordre possède dans ses Etats. Le Grand Maître en a informé toutes les Cours Catholiques & il sollicite leur protection.

Les différens entre le St. Siège & la Cour de Portugal sont entièrement terminés, & l'on a frappé à ce sujet une médaille qui est le sceau de la réunion de ces deux Puissances. L'escadre Hollandoise composée de 6 vaisseaux de Guerre & destinée à croiser dans la méditerranée à mouillé l'ancre à Cadix.

On prétend que les villes de Canea, Sethia & Rhetia, places fortes de l'Isle de Candie se sont revoltées & ont appelé les Russes à leur secours.

La Cour de Rome a reçu un avis que 1500. Jésuites qui étoient partis les derniers des Indes Occidentales & avoient passé l'hiver à Cadix, ont mis à la voile pour se rendre dans l'Etat de l'Eglise. Ceux qui sont établis dans cette capitale viennent de donner l'habit de leur ordre à plusieurs

Novices; ce qui ne paroît pas annoncer une suppression.

## A N G L E T E R R E.

**L**ONDRES. Les négocians de la ville de Boston, informés que le Parlement n'avoit pas aboli l'impôt sur le thé, ont pris la résolution de ne plus vendre de marchandises provenant de la Grande-Bretagne, & trois navires chargés à Londres pour cette ville en sont revenus avec toute leur cargaison; les habitans demandent la révocation de tous les bills qui leur imposent des taxes. Ils ont rendu publiques les instructions données à leurs représentans dans l'assemblée générale; elles sont de la plus grande force. Les villes de Philadelphie & de la nouvelle-Yorck sont dans les mêmes dispositions, & celle de Nieuport dans Roudi-Island, n'ayant pas voulu les adopter, tout commerce a été rompu avec cette dernière Colonie, & les vaisseaux qui en étoient venus avec des marchandises pour la nouvelle-Yorck ont été obligés de s'en retourner sans avoir pu rien décharger. On ne commencera à négotier de nouveau avec Nieuport qu'après que tous les marchands qui l'habitent auront promis par serment d'observer l'accord fait pour la non-

importation des productions de l'Angleterre. L'assemblée des représentans de Boston a résolu de ne plus traiter des affaires des Colonies que dans l'Hôtel-de-ville de cette Capitale. Des faits de cette nature ne peuvent qu'attirer l'attention du Gouvernement. Les Ministres du Roi après avoir examiné les instructions de la ville de Boston, dont on vient de parler, les ont déclaré attentatoires à l'honneur & la dignité de la Couronne & aux prérogatives du Parlement, contraires à la dépendance des Colonies & tendantes à en soulever les habitans contre le Gouvernement légitime de la Grande-Bretagne. Le Conseil du Roi a pris la résolution de déclarer les habitans de cette Capitale de la nouvelle-Angleterre déchus des avantages portés dans leur Chartre, & cette affaire sera présentée au Parlement dès qu'il aura repris ses séances. En attendant, les ordres ont été donnés à deux Régimens qui sont dans la nouvelle-Yorck de se rendre à Boston, & aux vaisseaux du Roi, actuellement en Amérique, & dont on va augmenter le nombre, de bloquer le port de cette ville. Le fort Williams, situé dans une Isle qui en commande l'entrée, & d'autres qui étoient entre les mains des habitans de cette Province seront, dé-

formais occupés par des troupes de S. M. Cette cessation de commerce avec les Colonies porte un préjudice très considérable aux Négocians Anglois & occasionne la baisse des fonds publics. D'un autre côté, les armemens extraordinaires qui se font dans les ports de France & d'Espagne, paroissent donner quelque inquiétude au Ministère Britanique, qui prend des mesures pour mettre la marine en bon état, & même pour faire construire de nouveaux vaisseaux dans les divers chantiers du Royaume.

L'AMBASSADEUR d'Espagne auprès de cette Cour a fait la réclamation en forme de l'Isle de Falckland, comme étant située dans l'Amérique - Méridionale, mais il n'a été pris encore aucune résolution à ce sujet.

Le Comte Bierzincki envoyé par les Confédérés de Pologne pour demander la protection de l'Angleterre, a eu pour toute réponse: Qu'on s'étonnoit de ce qu'il sollicitoit la cassation d'une constitution que toutes les Puissances Protestantes avoient intérêt de soutenir.

Le Roi a érigé l'Isle Dominique en Gouvernement particulier, indépendant de celui des Isles Caraïbes du Sud.

Le Gouverneur des établissemens Anglois dans le Golphe de Bengale , étant de retour à Londres a déclaré aux directeurs de la Compagnie des Indes , que l'arrivée des trois Sur-intendans , qu'elle a envoyé dans ce pays - là , ayant été annoncée aux membres du Conseil qui y résident , plusieurs d'entr'eux avoient pris le parti de se retirer & de revenir en Europe.

F R A N C E

**P**ARIS. Dès le lendemain de la tenue du lit de Justice à Versailles au sujet du Duc d'Aiguillon , & duquel on a parlé, les Princes & les Pairs ont informé par écrit le Parlement de la défense qui leur a été faite par le Roi de se rendre dans sa prochaine assemblée & d'assister dans aucune de celles qui auroient la même affaire pour objet. Sur quoi le Parlement a arrêté qu'il seroit fait des remontrances à S. M. pour la conservation des prérogatives de la Pairie. C'est ce qui a été exécuté. Ces remontrances ont été accompagnées d'un précis des informations faites contre le Duc d'Aiguillon & de protestations contre ce qui s'est passé dans ce même lit de Justice. Il a rendu ensuite un arrêt con-

tre ce Seigneur, qui le déclare inculpé de tous les faits à sa charge, contenus dans la plainte du Procureur-général, & ordonne qu'il sera averti de ne point prendre Séance dans la Cour des Pairs, jusqu'à ce qu'il se soit purgé juridiquement. Le Roi informé de cette délibération en a paru très mécontent, & le Conseil-d'Etat a rendu un arrêt qui casse & annule celui du Parlement, comme contraire aux lettres patentes données sur cette affaire, & par là directement attentatoire à l'autorité de S. M. avec défense au Parlement d'en rendre de semblables & injonction au Duc d'Aiguillon de continuer ses fonctions de Pair de France. Cet arrêt a été apporté par le Greffier en chef au Parlement, qui n'a voulu ni en ouïr la lecture, ni en recevoir la notification. Lors que les remontrances dont on vient de parler furent présentées au Roi, S. M. déclara qu'elle ne souffriroit jamais que l'on portât atteinte à ses lettres-patentes, & défendit au Parlement de mettre aucun obstacle à ce que le Duc d'Aiguillon exerçât les fonctions de la pairie. Le mémoire justificatif pour le Duc d'Aiguillon a été dénoncé au Parlement de Bretagne, qui, après l'avoir fait examiner par des Commissaires, l'a sup-

primé comme contenant des assertions injurieuses à la noblesse & aux deux Procureurs généraux.

Le commandement de la générale des Suisses & Grisons, vacant par la mort du Chevalier d'Erlach, a été conféré au Comte d'Erlach son frère, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de St. Louis & Capitaine d'une Compagnie aux Gardes Suisses.

## H O L L A N D E

**L**A H A I E. L'augmentation proposée dans les troupes de LL. HH. PP. aura lieu, & consistera en 6 hommes par Compagnie d'Infanterie & 4 pour la Cavalerie, outre un Escadron de 2 Compagnies qui sera ajouté aux Gardes à cheval.

Les Etats-Généraux informés que la Cour Palatine faisoit marcher 5 bataillons vers Juliers, en avoient fait avancer 15, pour tirer un cordon de Venloo à Maastricht, & mis un embargo à Rotterdam sur les Bâtimens destinés à leur transport. L'électeur de Trèves s'étoit offert comme médiateur, & la Cour Palatine avoit réclamé les bons offices de la Cour Britanique, lorsque les différens qui donnoient lieu à ces mesu-

res respectives, ont été heureusement terminés sous les conditions suivantes: Que les hautes parties intéressées dans cette affaire conviendroient d'un jour, auquel les nouveaux ordres donnés tant à la Douane de Dusseldorp, que pour l'interdiction de la navigation sur le Rhin seront révoqués, en quelque sorte au même moment: Que l'Electeur renonceroit à toute diminution des impôts sur le tuf moulû, se réservant de mettre sur ce produit de ses états telle imposition qu'il jugera à propos: qu'enfin, on laissera le cours à la Justice pour les sucres saisis & confisqués à l'Amirauté de la Meuse. Au moyen de quoi tout se trouve rétabli sur le même pied qu'auparavant.

### P O L O G N E.

**D**ANTZICK. Le 29 Juin dernier, 30 Hussards Prussiens traversèrent la Vistule & vinrent prendre poste sur le territoire de cette ville. Ils furent tantôt suivis de 50 grenadiers, qui se saisirent de 80 soldats, de 12 petites pièces de canon & de tous les postes que les troupes de la Ville gardoient contre les insultes des Confédérés. Le Magistrat de Dantzick ayant demandé au Résident Prussien la raison de

ce procédé , celui-ci répondit qu'on la fauroit lorsque toutes les troupes seroient arrivées. Leur nombre s'est augmenté jusques à celui de 800 hommes, qui sont postés à 4. milles de la ville & observent la plus exacte discipline. S. M. Prussienne exige, qu'il soit payé par la ville & à différens termes, en forme de contribution, une somme dont on conviendra, que l'on règle & que l'on paye sans délai toutes les prétentions que les sujets du Roi peuvent avoir contre la ville ou les Bourgeois, que les Enroleurs Prussiens puissent continuer à recruter librement dans Dantzick, que cette ville ne soit plus un lieu de refuge pour les soldats Prussiens, que l'argent que recevra le Résident de S. M. ne sera plus sujet à aucun droit de visite, mais qu'on le lui remettra incessamment, qu'enfin la ville se comportera de manière à ne plus donner de sujets de mécontentement à S. M. Comme le Magistrat de Dantzick souscrit à toutes ces conditions, il lui a été permis de députer deux de ses membres au Roi pour régler tout à l'amiable.

V A R S O V I E. Un gentilhomme Polonois vient de publier un Mémoire, qui attribue tous les malheurs qu'éprouve sa

patrie à la multitude & à l'incapacité des chefs des Confédérés , & qui après leur avoir fait observer , qu'ils n'ont aucun secours à espérer des Puissances Etrangères , aussi longtems qu'ils seront divisés , les exhorte à se réunir & à choisir M. Pulawski pour leur seul Général.

Cinq cens Arnauts de l'Armée Russe ont fait une irruption en Hongrie auprès du Fort de Semlin & ravagé le pays ; mais ils ont été repoussés avec perte par un détachement des troupes Autrichiennes qui gardent cette frontière.

L'armée Russe , commandée par le Comte de Romanzow & forte de 80000 hommes , a passé le Niester entre Choczym & Schwanitz & a marché en Moldavie sur 7. Colonnes. Elle s'est partagée en deux Corps , & a campé sur les bords du Pruth. L'avant-garde a passé cette rivière , & divers détachemens composés de troupes légères ont battu plusieurs partis de Tartares. Le Major Général de *Stoffeln* , qui s'est distingué dans cette guerre , est mort après quelques jours de maladie. On prétend que cette armée souffre une disette d'eau & que des maladies épidémiques s'y sont manifestées. Il doit s'être donné une bataille , à Orchey entre Bender & Yassy,

au défavantage des Turcs , mais les avis qu'on en a reçu varient extrêmement.

D'un autre côté, la seconde armée Russe, que commande le Général Comte de Panin, s'est avancée du côté de Bender, & après plusieurs escarmouches avec divers Corps de Turcs & de Tartares, elle a commencé le Siège & le bombardement de cette place. Le Général Berg, à la tête d'un grand Corps d'Infanterie, d'un Régiment de Hussards & de 1500. Calmoucks, s'est porté vers Précop pour occuper les Tartares de la Crimée. On a depuis reçu la nouvelle que le Prince Salomon, qui commandoit en Géorgie un Corps de nationaux & de Russes, a été battu & totalement défait par Pacha Péri - Zadé - Méhémet.

On mande de Petersboug, que 400 Soldats du Régiment des Gardes, sont partis pour s'embarquer à Rével, sur les vaisseaux qu'on y équipe, de même qu'à Cronstadt. Ils seront commandés par le Contre-Amiral Arf, & feront voile pour le Levant.

## A L L E M A G N E.

**F**RANCFORT. Les lettres de Berlin, recues le 26 Juillet dernier, annoncent que la Princesse héréditaire de Prusse est

heureusement accouchée d'un Prince ; événement qui a rempli de joie la Cour & les Peuples.

### T U R Q U I E.

**C**ONSTANTINOPLE. L'armée que commande le Grand - Visir est plus nombreuse & mieux pourvue d'Artillerie & de munitions , qu'elle ne l'étoit l'année dernière. Le Divan a approuvé le plan d'opérations dressé par ce premier ministre, & cependant il incline pour la paix ; mais le Grand Seigneur est résolu de n'entendre à aucune proposition de cette nature qu'après la prochaine campagne. On a renforcé de neuf vaisseaux la flotte destinée pour l'Archipel. Celle que les Russes ont équipée sur la Mer - Noire paroît donner beaucoup d'inquiétude. Plusieurs navires chargés de troupes & de munitions de guerre ont été envoyés dans ces quartiers - là. On prétend que le dessein des ennemis est de s'emparer de Caffa & de la Crimée.

### S U I S S E.

**L**UGANO. S. E. le Comte de Firmian , Ministre - Plénipotentiaire de S. M. l'Im-

pératrice - Reine en Lombardie, arriva le 16 Juillet en cette Ville, accompagné de plusieurs Ministres d'Etat & d'autres personnes de distinction. M. le Baron de Roll, d'Emenholtz, Conseillers du L. Canton de Soleure & Ballif actuel, reçut S. E. sur les bords du lac & la complimenta, à la tête de ses Officiers de Justice & du Magistrat. Elle fut ensuite conduite au Château & reçue avec tous les égards dus à son rang & à son mérite personnel. Après quoi, elle visita l'Imprimerie établie dans cette ville & le couvent des Pères réformés de St. François, & se rendit enfin à Mélide, petit village situé sur le lac, où le Marquis de Recalcati, Conseiller Intime de S. M. I. & R., lui fit servir un splendide dîner.

FRAUENFELD. La Diette annuelle du L. Corps Helvétique s'est tenue en cette ville dans le mois dernier. Les Seigneurs Députés qui y ont assisté sont : pour Zurich, S. E. *Landolt* & M. *Landolt*, Trésorier : Pour Berne, S. E. *d'Erlach* & M. le Conseiller de *Diesbach*, Intendant des Arsenaux : Pour Lucerne, S. E. de *Balthazar* & M. le Conseiller *Zur Gilgen* : Pour Ury, M. le Land-Amman *Muller* & M. Joseph Etienne *Jauch*, ancien Land-Amman & moderne Baillif dans la

Turgovie : Pour Schvitz , M. le Land Amman *Heltinguer* & M. le Stathalter *Sherino* : Pour Undervald , M. le Land-Amman Nicolas Ignace de *Flue* & M. le Land-Amman *Bucher* : Pour Zug , M. Xavier *Zurcher* , Conseiller & Bourfier , & M. Jean Jaques *An - der Matt* , Amman : Pour Glaris, M. Leonard *Bernold*, Land-Amman & Capitaine aux gardes , & M. Cofme *Héer*, Stathalter : Pour Bâle , S. E. M. le Bourguemaitre *Hagenbach* & M. le Conseiller *Buxtorf* : Pour Fribourg , S. E. M. l'Advoyer *Gadi* & M. Charles - Auguste *Muller* , Trésorier : Pour Soleure , M. Charles Joseph *Glutz* , Banneret & M. Louis Benoit *Deggner* , Trésorier : Pour Schaffouse , S. E. M. le Bourguemaitre *Meyer* & M. le Stathalter *Keller* : Pour Appenzel , M. le Land Amman *Zurcher* : De la part de l'Abbé Prince de St. Gall , M. le Baron de *Thourn* & *Valsassine* , Conseiller Secret & Baillif de Roschach : Pour la ville de St. Gall , M. le Bourguemaitre *Schlumpf* : Pour la ville de Bienne , M. *Valker* , Conseiller & Directeur des S<sup>als</sup> : & pour la Ville de Mulhouse , M. *Hoffer* , greffier.

GLARIS. La partie Catholique de ce Canton vient de perdre un de ses citoyens les plus distingués , que ses talens militaires

avoient fait parvenir aux plus hauts grades , en la personne de M. *Joseph Antoine* de Tschoudi , Lieutenant - General des armées du Roi des deux Siciles , Chambellan de S. M. , Colonel d'un Régiment d'Infanterie , & Conseiller du Canton de Glaris. Il étoit né en 1703. Son père étoit M. Jonas Ulrich de Tschoudi , Land-Amman , Chevalier de l'ordre de St. Michel , Ballif de Mendrisio & ensuite du Rheinthal. Il entra en 1717. au service de S. M. T. C. & obtint un drapeau dans le Régiment du Colonel Hassi de Glaris , assista aux sièges de Fontarabie , de St. Sébastien & de Roses , en 1719. & fut dangereusement blessé devant cette dernière place. En 1721. il entra au Service de S. M. T. C. en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Niderost , de Schwitz. En 1723 , il devint premier Lieutenant , & en 1726 , Capitaine - Lieutenant. Il servit en 1727 , au siège , ou plutôt au blocus de Gibraltar , & reçut un coup de feu au bras gauche. Il se distingua surtout cette même année au siège de Ceuta en Afrique , entrepris par les Maures ; il repoussa ceux-ci vigoureusement dans une sortie qu'il fit , les mit en fuite & reçut encore une blessure dange-

reus à cette occasion. En 1728, il fut fait Commandant d'une Compagnie de Grenadiers. Il donna des marques éclatantes de sa valeur au Siège de Mazalquivir en 1731, & à la bataille donnée par les Maures le jour de St. Jaques, & il en fut récompensé en 1733, par le brevet de Lieutenant-Colonel. Lors de la campagne dans le Royaume de Naples en 1730, il commanda six Compagnies de Grenadiers à Capoue, & eut la direction du siège de Gaette. Le Roi des deux Siciles lui fit présent cette même année d'un Régiment d'Infanterie; dix jours après, il lui donna un second Régiment destiné à être celui des Gardes Suisses. En 1737, S. M. le créa Maréchal de Camp. En 1738, Elle le nomma son Chambellan. Il fut aussi employé lors de la campagne d'Italie en 1742, & sa conduite fut des plus heureuses. Tant de services lui concilièrent la bienveillance du Roi, qui lui accorda des graces distinguées. Enfin S. M. le nomma Lieutenant-Général de ses armées en 1759, peu avant que de prendre possession du Trône d'Espagne.

Sa patrie fut aussi honorer un homme si illustre, elle lui conféra la dignité de Conseiller, quoiqu'il eût presque tou-

jours été hors du pays. Et en 1766 , on nomma M. son fils aîné à la charge de Stathalter , & en 1769 , à la première Magistrature du Canton , dont il est actuellement revêtu. M. le Land-Amman est aussi Lieutenant - Colonel d'un Régiment d'Infanterie , il a une Compagnie aux Gardes , & il est Chevalier de St. Etienne & de l'ordre de St. Constantin. Le 2<sup>e</sup>. fils de M. le Général , nommé Charles Louis , a aussi deux Compagnies , l'une aux gardes , l'autre dans le Régiment de son père. Le 3<sup>e</sup>. Joseph - Antoine , a une Compagnie aux Gardes , & le 4<sup>e</sup>. P. Jean Népomucène , a une Compagnie dans un Régiment d'Infanterie. Le frère de feu M. de Tschouli , Leonard - Louis , est Lieutenant-Colonel aux Gardes , & Maréchal de Camp.

**D** U P A Y S D E S G R I S O N S. Le Dimanche 17<sup>e</sup>. Juin a été un jour bien funeste pour les pauvres habitans du petit village de Monbiell , dans la paroisse *Zum-Kloster* , dans la Ligue des Dix juridictions. Les paysans de ce lieu-là ayant quitté leurs demeures , pour assister au Service Divin dans leur paroisse , éloignée de trois-quart de lieué , une grande partie d'une

montagne voisine se détacha , tomba sur leurs maisons & les couvrit entièrement. Treize maisons & presque autant de granges ont été ainsi écrasées subitement , & ensevelies avec les hommes & les bestiaux , qui s'y trouvoient. Par bonheur qu'il n'étoit demeuré que dix-sept personnes dans le village , tout le reste s'étant rendu dans l'Eglise paroissiale. Les infortunés habitans de ce lieu s'occupèrent d'abord à leur retour , du soin d'ôter les décombres pour en tirer les personnes ensevelies ; mais ils n'en ont trouvé que deux , l'une morte , l'autre , qui étoit une vieille femme , encore en vie , mais ayant les bras & les jambes fracassés.

**N**EUCHÂTEL. Le Conseil d'Etat ayant reçu un gracieux Rescrit de S. M. notre Auguste Souverain , qui lui notifioit la naissance d'un Prince , dont S. A. R. la Princesse de Prusse étoit heureusement délivrée le trois de ce mois , s'empressa , conformément aux ordres du Roi , de faire part aux Corps de l'Etat , d'un événement si intéressant , en fixant le 30. pour recevoir les complimens , selon l'usage. Ce jour - là , les députés de la V. Classe

& ceux des quatre Bourgeoisies de Neuchâtel , du Landeron , de Boudri & de Vallengin , se rendirent au-Chateau , à 10. heures du matin , comme on le leur avoit prescrit. Ils furent reçus successivement par M. le Président , accompagné de Mrs. du Conseil d'Etat , & après avoir eu l'honneur de lui exprimer les sentimens que cette naissance ne pouvoit qu'inspirer aux peuples de ce pays , ils lui remirent des Lettres de félicitation pour S. M. & S. A. R. le Prince de Prusse. La cérémonie dura une heure , & pendant ce tems-là , on sonna toutes les cloches , tant dans la Capitale que dans le reste de l'Etat , l'artillerie de la Ville se fit entendre &c. Il a aussi été ordonné que Dimanche prochain on ajouteroit au service ordinaire une collecte particulière pour rendre grâces à Dieu de cet heureux événement. On a reçu avis depuis - lors , que le jeune Prince a été tenu le 10e. sur les fonds , & a reçu le nom de FREDERIC GUILLAUME.



## T A B L E.

### I. PARTIE. *ANN ALES Littéraires de la Suisse.*

- 1. *Hist. des meilleurs Artistes de la Suisse.* p. 419
- 2. *Hist. nat. des glaciers de Suisse.* 2d. Extr. 448
- 3. *Pièces fugitives sur la Philosophie & la Politique* - - - - - 471
- 4. *Avis sur l'Encyclopédie d'Yverdon.* - 477

### II. PARTIE. *ANN ALES Littér. de l'Europe.*

- ALLEMAGNE. 1. *Bibliothèque élém.* 2d. Extr. 479
- FRANCE 2. *Londres.* 2d. Extrait. - - - 496

### III. PARTIE. *PIECES FUGITIVES.*

- 1. *Discours couronné par l'Académie de Besançon, par M. ETHIS, Commissaire provincial des guerres.* - - - - - 518
- 2. *Couplets nouveaux.* - - - - - 554
- 3. *Logogriphe.* - - - - - 535

### IV. PARTIE. *ANN ALES Politiques de l'Europe.*

- Italie.* - - - - - 538
- Angleterre.* - - - - - 542
- France.* - - - - - 545
- Hollande.* - - - - - 547
- Pologne.* - - - - - 548
- Allemagne* - - - - - 554
- Turquie.* - - - - - 552
- Suisse.* - - - - - 552



6  
20

